

# MISSION LOCALE DU PAYS DE CAUX VALLEE DE SEINE



## PROJET ASSOCIATIF ET STRATEGIQUE 2024 - 2029



## SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE .....	4
LE MOT DE LA DIRECTRICE .....	5
FRISE CHRONOLOGIQUE PROJET ASSOCIATIF .....	6
LES VALEURS DE NOTRE MISSION LOCALE .....	7-9
HISTORIQUE DES MISSIONS LOCALES .....	10-11
VIE ASSOCIATIVE - STATUTS ET OBJETS .....	12
LE TERRITOIRE ET SES PERMANENCES .....	13
ELÉMENTS DU DIAGNOSTIC	
1 - DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES EPCI .....	14-17
2 - DONNÉES ÉCONOMIQUES DES EPCI .....	18
3 - DEMANDE D'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE .....	19
FINANCEMENT .....	20
ORGANISATION DE LA MISSION LOCALE .....	21
PARTENARIAT .....	22
NOS RÉSULTATS .....	23
NOTRE OFFRE DE SERVICES .....	24
<b>PROJET STRATÉGIQUE</b>	
PLAN DE DÉVELOPPEMENT .....	26-27
AXE DE TRAVAIL 1 : .....	28-30
- VERS UNE MEILLEURE IDENTIFICATION DE LA MISSION LOCALE	
AXE DE TRAVAIL 2 : .....	31-34
- ETAYER LES PARTENARIATS SUR CERTAINS TERRITOIRES & THEMATIQUES	
AXE DE TRAVAIL 3 : .....	35-39
DEVELOPPER DES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT INNOVANTES DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE	
AXE DE TRAVAIL 4 : .....	40-43
- VERS DE NOUVELLES RESSOURCES AU SERVICE DE L'EMANCIPATION ET DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES	
AXE DE TRAVAIL 5 : .....	44-45
POURSUIVRE/DEVELOPPER LES INITIATIVES VISANT LA LEVEE DES FREINS PERIPHERIQUES A L'INSERTION...	
AXE DE TRAVAIL 6 : .....	46-49
- RENFORCER L'IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA MISSION LOCALE : VERS DES RESEAUX DE PARRAINAGE / MARRAINAGE & AMBASSADEURS / AMBASSADRICES	
ANNEXES	
ORGANIGRAMME .....	51
GLOSSAIRE .....	52



Les jeunes représentent tout, sauf un ensemble homogène. Selon leur classe sociale, selon qu'ils sont garçons ou filles, selon le lieu où ils habitent, leurs problèmes sont différents ou plus ou moins graves.

Et, cependant, les jeunes sont unis dans un certain nombre de comportements et d'idées. Ce qui les unis, c'est leur désespérance devant l'absence de perspectives.

Ils ont besoin de chaleur. Ils se sentent isolés. Ils ont besoin de considération, ils souhaitent être pris en compte, compris et ne refusent pas l'aide si celle-ci n'est pas assistanat ou jugement permanent.

Et s'ils sont bloqués, voire en situation de refus, ils sont surtout en situation de recherche, laquelle leur est souvent refusée.

Quand ils constatent qu'on leur fait confiance, et qu'on vit et agit avec eux dans le respect et la confiance mutuelle, leur énergie et leur créativité sont sans limite.

*Extrait du rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes Bertrand SCHWARTZ*



## LE MOT DE LA PRESIDENTE

### La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine au service de la jeunesse du territoire !

Depuis sa création sur le territoire Caux Vallée de Seine, la Mission Locale représente et porte les valeurs initiées par Bertrand Schwartz vers tous les jeunes sans aucune priorisation.

Au fur et à mesure du temps les lois ont évoluées, les gouvernements sont passés mais les besoins d'accompagnement des jeunes sont restés et ont parfois pris d'autres formes.

Toujours à l'écoute des besoins du territoire et réactive, la Mission Locale s'est fait une place reconnue par les élus et les partenaires. Son action quotidienne auprès des publics jeunes qui rencontrent différents freins ne leur permettant pas d'aller vers l'emploi sans accompagnement est reconnue depuis de nombreuses années.

Son ancrage local, sa connaissance du milieu économique et son expertise plurielle sont le gage de son efficacité. La diversité des membres de sa gouvernance permet de travailler sur tous les champs et tous les dispositifs sans discrimination.

Force de proposition dans de nombreux domaines de la vie citoyenne, elle accompagne tous les publics jeunes, quelle que soit leur situation, vers l'autonomie et l'emploi .

Le travail en réseau est dans son ADN, son appartenance à l'ARML avec une participation active aux échanges régionaux en est le témoignage de même que l'adhésion au Groupement de Créateurs.

Toujours prête à répondre aux besoins du territoire, la Mission Locale porte le CLLAJ avec tous les aspects de l'accès au logement.

C'est tout naturellement qu'en tant que présidente, j'ai lancé avec le Conseil d'Administration, la directrice et l'équipe de la Mission Locale une démarche pour construire le projet associatif et stratégique de demain.

Je souhaite remercier tous ceux qui contribuent à leur niveau et selon leur appétence aux projets et actions développés par notre structure ainsi que tous les salariés menés par une direction dynamique et à l'écoute. Merci également à mes collègues de la gouvernance.



## LE MOT DE LA DIRECTRICE

### Une Mission Locale dynamique, de proximité, ancrée dans son territoire !

Recrutée fin 1991 en qualité de coordinatrice de la PAIO Vallée du Commerce, nous déposons en 2003 avec Philippe Leroux, alors président de la Mission Locale, un dossier pour transformer la PAIO Vallée du Commerce en Mission Locale. Celle-ci change alors de territoire et s'étend sur Caudebec en Caux. Puis en 2013, elle absorbe une partie de la PAIO de Criquepot l'Esneval. Aujourd'hui, ses territoires d'intervention sont Caux Seine Agglo et la Communauté de Communes Campagne de Caux.

Depuis cette période, accompagnée par le Conseil d'Administration, le champ d'intervention de la Mission Locale s'est élargi. La structure n'a cessé d'évoluer pour adapter son équipe, intégrer les changements organisationnels, étendre ses services et répondre aux besoins changeants du territoire et des publics.

Outre l'accompagnement à l'emploi, la structure s'est progressivement investie dans de nouvelles missions : accompagnement vers et dans le logement, accompagnement des créateurs, dans le développement de nouveaux dispositifs tel que le service civique, les départs à l'international... Cela s'est traduit par le recrutement de nouveaux profils de salariés et le développement de nouveaux partenariats.

Beaucoup de réflexions ont jalonné ces années : enquêtes d'image et interviews élus, partenaires, parrains et marraines, entreprises en 2007. Rédaction d'un manuel des pratiques professionnelles en 2007, révisé en 2012.

Aujourd'hui, la Mission Locale fait face à de nouveaux défis, à l'évolution des besoins des jeunes, les mutations du marché du travail, les évolutions et nécessaires formalisations des partenariats, les contraintes budgétaires. De nouveaux membres intègrent le Conseil d'Administration.

Lancer une réflexion en 2023 nous a paru nécessaire pour refonder nos valeurs, nos orientations à venir dans les 5 ans qui s'annoncent. Cette démarche s'est voulue participative et constructive avec l'aide des cabinets JULHIET STERWEN et COPAS.

Différents travaux menés fin 2023 :

- Enquête auprès des jeunes
- Interviews d'administrateurs et de partenaires
- Séminaire de 3 jours (réunissant l'ensemble de l'équipe, des jeunes, plus de 40 membres du Conseil d'Administration et des partenaires).

Le projet s'inscrit dans une volonté d'associer les membres du Conseil d'Administration pour une gouvernance plus active, les salariés pour incarner dans l'action nos valeurs, les orientations données, les partenariats pour construire ensemble et bien sûr les jeunes pour recueillir leurs idées et propositions.

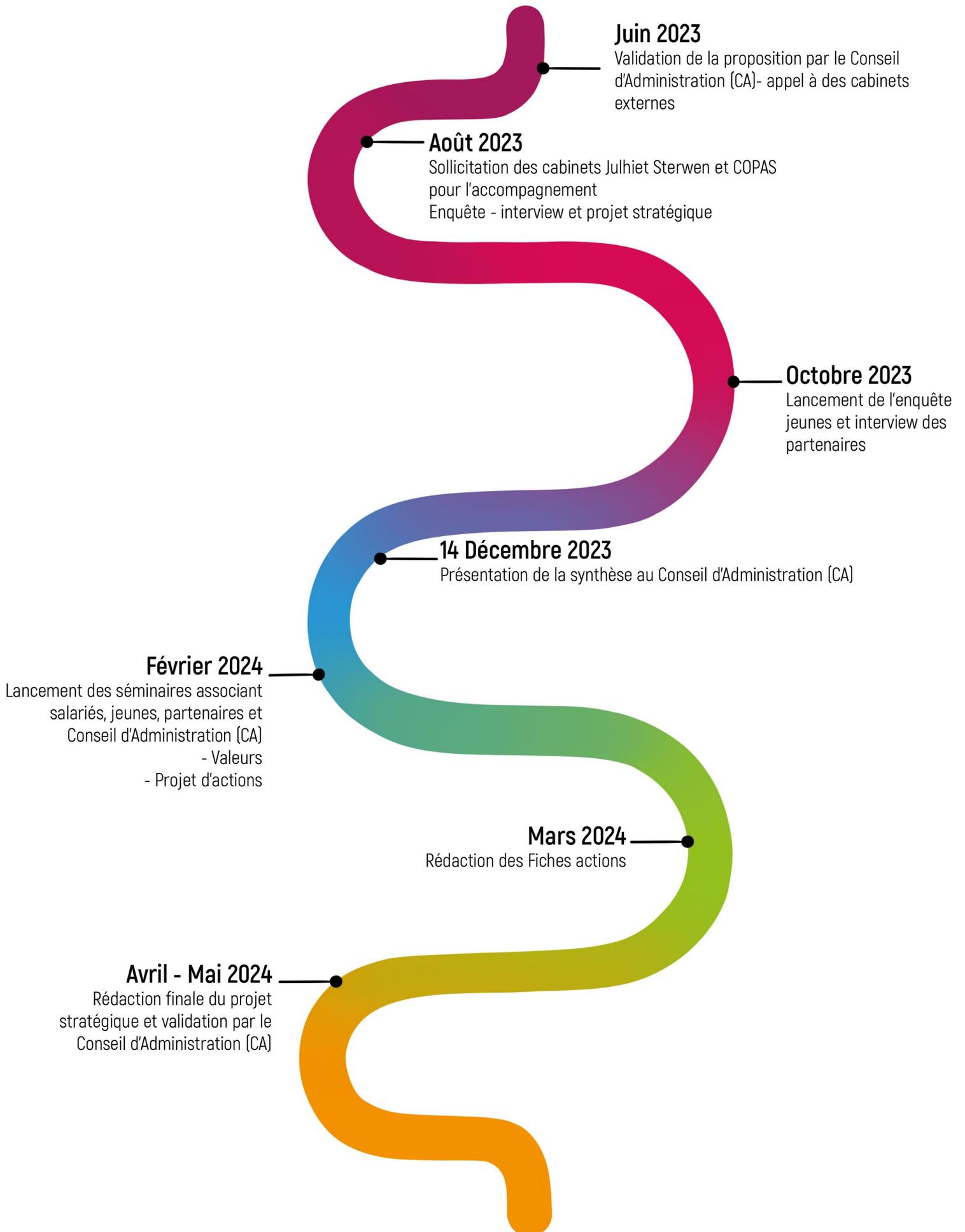
Ce projet est à la fois la mémoire et l'avenir de notre Mission Locale.

Enfin, toute l'équipe s'associe à mes propos pour remercier le Conseil d'Administration d'avoir attribué des moyens et d'accompagner cette démarche qui permettra, j'en suis sûre, d'améliorer les services en direction de jeunes et du territoire.



# FRISE CHRONOLOGIQUE PROJET ASSOCIATIF

## Déroulé du travail du Projet Associatif et Stratégique



# LES VALEURS DE NOTRE MISSION LOCALE

## Des valeurs associatives, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des mots, des concepts qui peuvent paraître abstraits et qui précisent ce à quoi les membres de l'association sont attachés, ce à quoi ils accordent une importance fondamentale et qui impacte la façon d'accueillir, d'accompagner les jeunes, de nouer des partenariats avec d'autres acteurs (associations, institutions, entreprises). Il peut y avoir une échelle de valeurs avec des valeurs associatives d'importances inégales (valeurs fondamentales, valeurs secondaires ou de troisième rang).

Ces valeurs sont au service d'un projet, d'une finalité.

Les valeurs engagent, au-delà des mots des intentions. Elles doivent se traduire dans les services proposés aux jeunes, aux entreprises, dans la relation au territoire, dans les postures professionnelles.

Nous précisons dans les lignes qui suivent :

- la finalité de notre structure, sa raison d'être.
- les valeurs auxquelles nous sommes le plus attachés, leurs incarnations dans nos pratiques.

**Onze valeurs principales non hiérarchisées ont été dégagées lors d'une journée de travail avec les équipes et le Conseil d'Administration. A chacune de ces valeurs, nous avons associé des exemples d'actions, de postures professionnelles, de modalités d'accompagnement qui permettent d'illustrer la manière dont ces valeurs se traduisent dans le quotidien du travail de l'équipe de la Mission Locale.**



## D'abord une finalité :

**La Mission Locale met ses ressources au service des jeunes et les accompagne professionnellement et socialement à trouver leur place dans la société**

**1**

**La Bienveillance vis-à-vis des jeunes qui suppose de les valoriser et de leur permettre le droit à l'erreur**

Les CISP valorisent les jeunes dans le cadre des accompagnements et actions proposées. Des ateliers, des mises en situations qui permettent aux jeunes de se tester, de se tromper...

Les aspirations des jeunes sont prises en compte, leurs refus, leurs réticences aussi. Les CISP sont auprès des employeurs pour finaliser des contrats, proposer une médiation avec un jeune en cas de besoin.

**2**

**L'écoute active des jeunes et des partenaires pour coconstruire ensemble**

Le passé des jeunes n'interfère pas sur la qualité de l'accompagnement proposé. Seules les informations essentielles au parcours du jeune sont partagées entre les acteurs

**3**

**Le respect passe par le non jugement, la discrétion sur les situations, la tenue des engagements**

Une diffusion transparente des offres d'emploi et de logements pour tous les jeunes. Des opérations de recrutement sans CV, le refus par les CISP des offres d'emploi discriminantes

**4**

**L'égalité de traitement garantie pour tous les jeunes. Des actions qui contribuent à rétablir l'égalité des chances**

Des jeunes en situation d'exclusion accompagnés : Jeunes migrants, jeunes en centre de détention...  
Des recherches de solutions pour les jeunes en situation d'urgence.

**5**

**La Lutte contre l'exclusion des jeunes, qu'il s'agisse des déterminants ou des effets.**

6

**La proximité sur le territoire, avec les préoccupations des acteurs...**

Des antennes sur chaque territoire. Des professionnels qui se déplacent vers les jeunes, les entreprises, les élus en fonction des besoins, des projets

7

**L'Innovation et l'audace, en s'autorisant l'expérimentation**

Des projets innovants : Une boutique dédiée au lancement d'activités par des jeunes, le recrutement par le sport, la proposition de découvertes d'environnements professionnels en réalité virtuelle...

Des diversités d'accompagnement : avec la possibilité de combiner différentes activités pour construire les parcours. Des partenariats variés qui permettent de répondre à la pluralité des situations des jeunes

8

**La Prise en compte de la diversité des publics et des territoires**

9  
**Le professionnalisme des équipes s'enrichit par la formation, les échanges...**

Des référents thématiques experts de leur domaine d'intervention qui connaissent les dispositifs, les aides, les partenaires. Des formations régulières proposées aux professionnels

En interne, des transmissions d'informations sur les situations des jeunes. Différents espaces d'échanges et de coopérations investis au niveau régional et local : Cellule de veille, Cellule emploi...

10

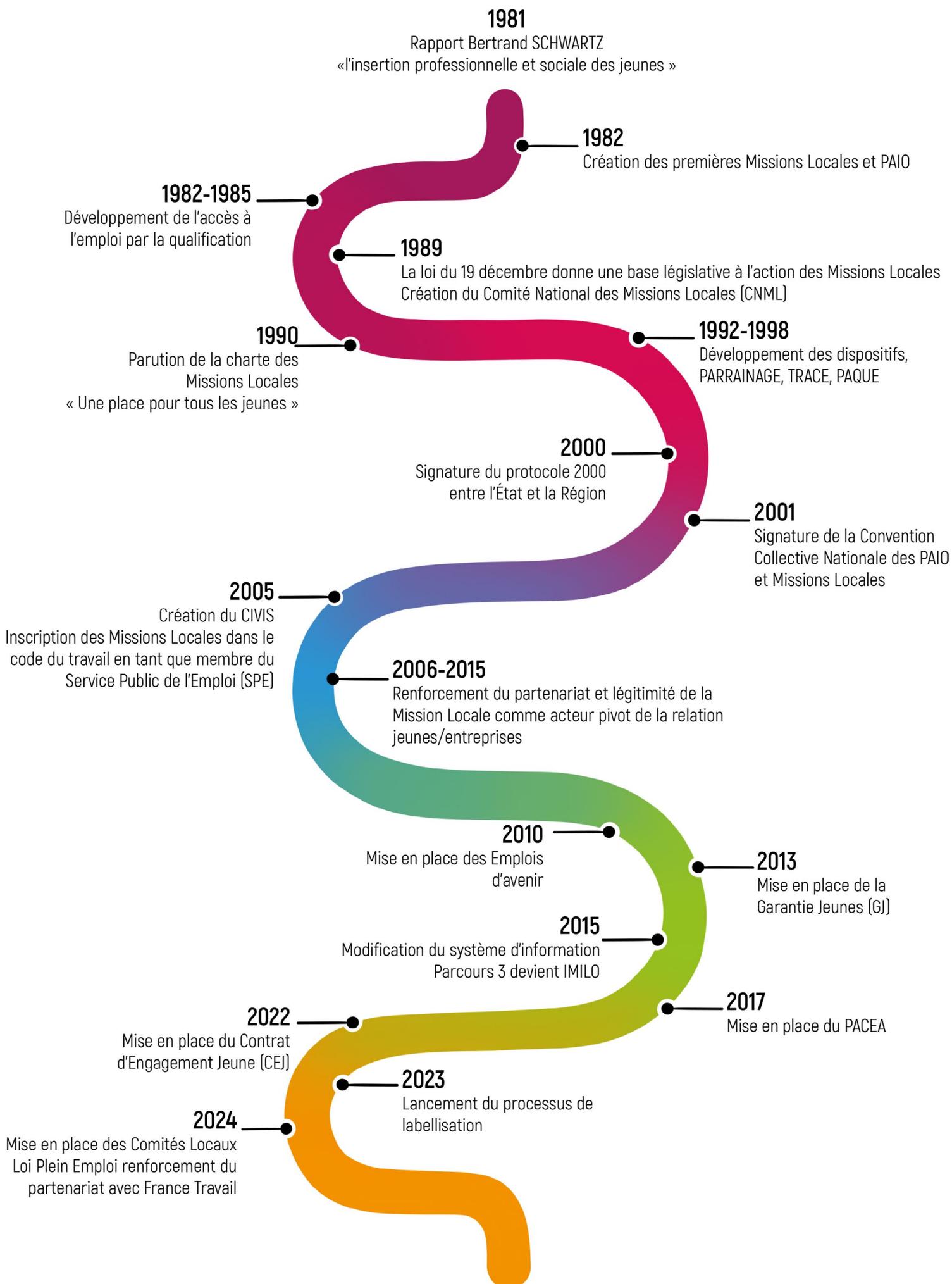
**La coopération, le travail en réseau : dans les équipes, avec les partenaires, avec les jeunes, avec le réseau régional des Missions Locales**

11

**L'implication dans le développement du territoire**

Des projets portés : Cafés de l'emploi, jobs saisonniers... mais aussi la participation aux actions proposées par d'autres acteurs : forums, actions de découverte métiers, développement de solutions logements

# HISTORIQUE DES MISSIONS LOCALES



Les Missions Locales sont issues des recommandations du rapport remis en 1981 par le professeur Bertrand Schwartz sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, à la demande du Premier ministre Pierre Mauroy.

Partant du constat d'un très fort taux de chômage des jeunes, trois fois supérieur à celui des adultes, et d'une précarisation de plus en plus importante des 16-25 ans, ce rapport préconisait la mise en place d'une « mission locale d'animation provisoire » destinée à remplir quatre fonctions : une fonction de « connaissance des jeunes », une fonction « d'accueil et d'orientation », une fonction de « relation avec les entreprises d'accueil » et une fonction de « relation avec les organismes de formation ».

Reprenant les préconisations du rapport Schwartz, l'article 4 de l'ordonnance n° 82-273 du 26 mars 1982 relative aux mesures destinées à assurer aux jeunes de seize à dix-huit ans une qualification professionnelle et à faciliter leur insertion sociale préconise la création de deux types de structures : les Missions Locales et les Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) .

Initialement envisagées comme des structures temporaires, les Missions Locales et les PAIO ont été pérennisées par l'article 7 de la loi n° 89-905 du 19 décembre 1989 favorisant le retour à l'emploi et la lutte contre l'exclusion professionnelle afin de faire face à la persistance des difficultés économiques et sociales rencontrées par les jeunes.

Le fort ancrage territorial constitue le fondement des Missions Locales. Elles ont été pensées comme des organes fédérateurs de l'ensemble des acteurs locaux compétents en matière d'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Ce partenariat s'appuie notamment sur un principe de cofinancement et de mise en commun de moyens entre l'État et les collectivités territoriales. Les Missions Locales œuvrent aux côtés de nombreux partenaires avec les acteurs locaux concernés par l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elles sont au nombre de 436 au niveau national.

Cet ancrage au sein de leur territoire se retrouve au sein des instances dirigeantes de chaque structure. Entités autonomes, les élus locaux sont présents au sein des Conseils d'Administration, qui rassemblent en outre des représentants des services de l'État, des partenaires locaux et des entreprises. L'hétérogénéité des membres du Conseil d'Administration est une force pour inscrire la Mission Locale dans son territoire d'intervention.



## VIE ASSOCIATIVE - STATUTS ET OBJETS

La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine a été créée en 1983. Portée à l'origine par le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Lillebonne, puis par l'association CLIPS, elle s'est détachée en association loi 1901 en 1997 sous la présidence de Michel EDOUARD.

Elle a connu depuis 3 autres présidences : respectivement Philippe LEROUX, Dominique ANNETTA et actuellement Marie-Françoise LOISON.

L'objet de ses statuts sont les suivants :

- Permettre à tout jeune de 16 à 25 ans de bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement individualisé dans l'élaboration de son projet personnel et d'insertion professionnelle et sociale (emploi, formation, accès à la santé, au logement, à la culture, à la citoyenneté, à la mobilité, au micro-crédit)
- Accueillir les usagers à partir de 16 ans dans le cadre du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLA)
- Garantir à toutes les personnes un égal accès aux droits sociaux et à l'emploi en veillant à faire reculer les pratiques discriminatoires et à promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes
- Sensibiliser les partenaires aux problèmes rencontrés par les jeunes
- Favoriser la réflexion et la mise en place d'initiatives locales au bénéfice des jeunes
- Développer des actions avec les employeurs favorisant l'intégration des jeunes
- Développer des actions avec les partenaires et acteurs du logement
- Contribuer aux études prospectives économiques et sociales sur le territoire concerné
- Faire bénéficier les publics en démarche ou en demande d'information dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience de l'ensemble des compétences développées initialement au service des jeunes

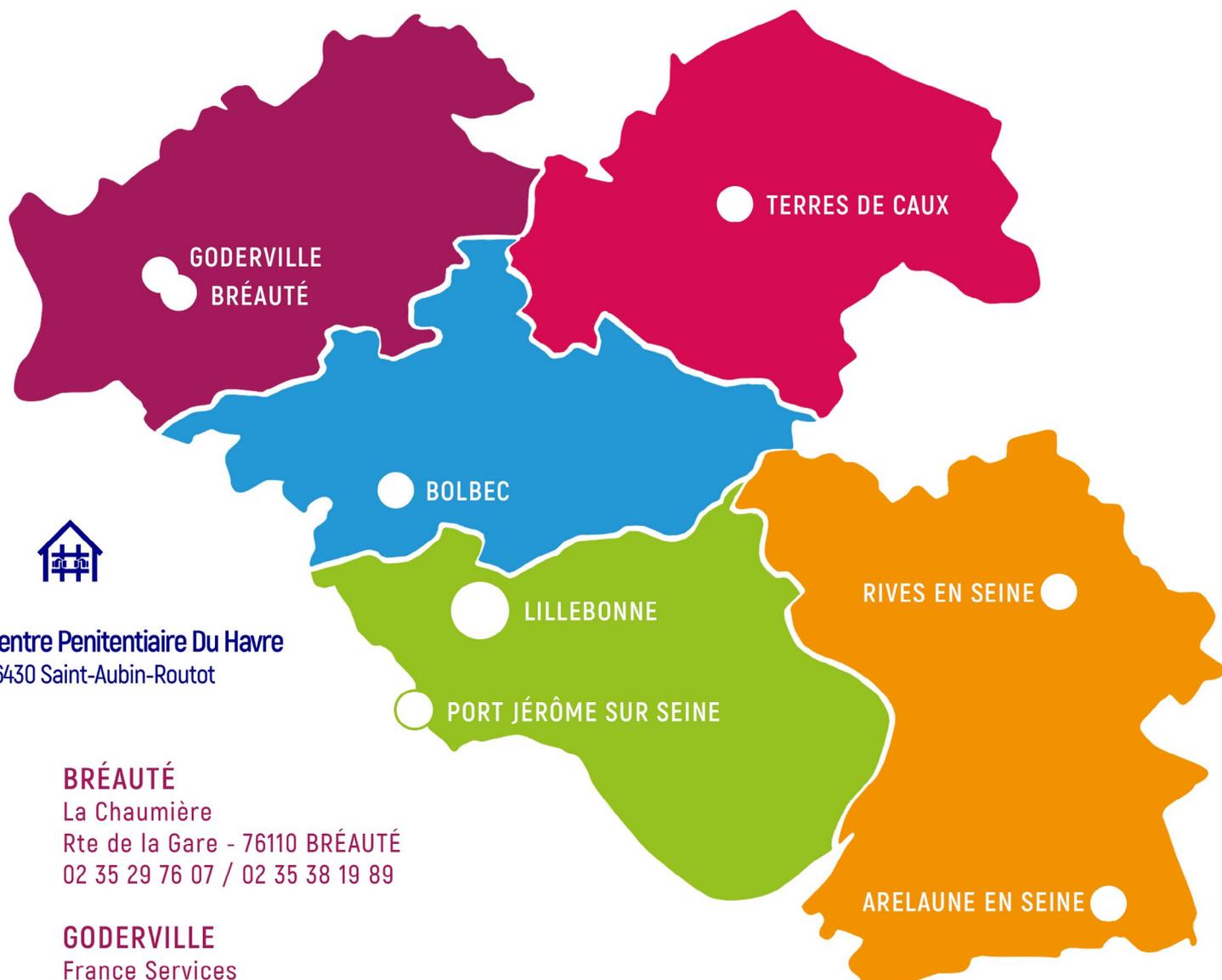
Le territoire d'intervention de la Mission Locale est la Communauté d'Agglomération Caux Vallée de Seine et la Communauté de Communes Campagne de Caux.

Le siège de la Mission Locale se situe au 2 rue du Manoir à Lillebonne, au sein de la Maison des Compétences. Elle dispose également de 6 antennes principalement dans des lieux mutualisés (Maisons France Services, CCAS, Lieux partagés avec Maison des jeunes et de la culture) et de 2 permanences.

Elle est soutenue financièrement et bénéficie d'avantages en nature (locaux par les deux EPCI Caux Seine Agglo et la Communauté de Communes Campagne de Caux).



## LE TERRITOIRE ET SES PERMANENCES



  
Centre Penitentiaire Du Havre  
76430 Saint-Aubin-Routot

### BRÉAUTÉ

La Chaumière  
Rte de la Gare - 76110 BRÉAUTÉ  
02 35 29 76 07 / 02 35 38 19 89

### GODERVILLE

France Services  
2 rue du bel air - 76110 GODERVILLE  
02 35 29 76 07 / 02 35 38 19 89

### TERRES DE CAUX

France Services  
44 rue Amiot - 76640 TERRES DE CAUX  
02 35 56 21 00 / 02 35 38 19 89

### LILLEBONNE / SIEGE

Maison des Compétences  
2 rue du Manoir - 76170 LILLEBONNE  
02 35 38 19 89

### RIVES EN SEINE

France Services  
1Espace J.B Denoville - 5 rue de la Gertrude  
76490 RIVES EN SEINE  
02 32 70 43 80 / 02 35 38 19 89

### BOLBEC

Esplanade  
Route de Mirville - 76210 BOLBEC  
02 35 39 45 80 / 02 35 38 19 89

### PORT JÉRÔME SUR SEINE

Arpège  
14 rue Émile Zola - 76330 PORT JÉRÔME SUR SEINE  
02 32 84 12 50 / 02 35 38 19 89

### ARELAUNE EN SEINE

Mairie  
Rue de la Libératrion - La Mailleraye sur Seine  
76940 ARELAUNE EN SEINE  
02 32 70 43 80 / 02 35 38 19 89

# ELEMENTS DU DIAGNOSTIC

## DONNEES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DE LA MISSION LOCALE DU PAYS DE CAUX VALLEE DE SEINE

1

Données démographiques des EPCI

1.1

Présentation des EPCI

La Mission Locale évolue sur la communauté d'agglomération Caux Seine Agglo et sur la Communauté de Communes Campagne de Caux. Les deux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) totalisent 72 communes et 93 033 habitants (données INSEE 2019).

L'analyse met en exergue un territoire que nous pourrions qualifier de « Rurbain » : d'une part compte tenu de quelques communes n'excédant pas 12 000 habitants et, d'autre part, étant constitué d'une majorité de communes rurales.

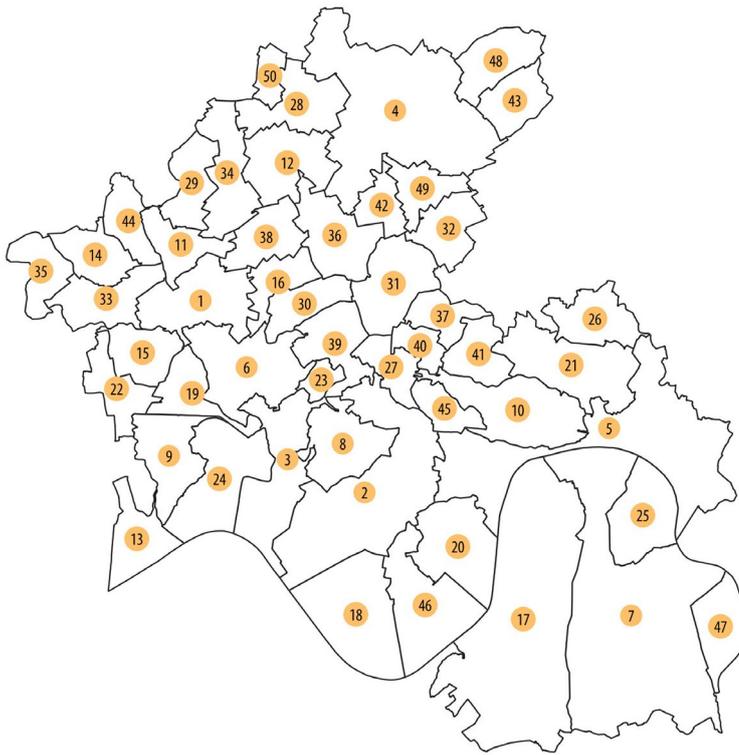
La population est principalement concentrée sur les communes de Bolbec, Port Jérôme sur Seine et Lillebonne. Elles représentent à elles seules 33% de la population totale du territoire.

Depuis 2024, le Clairval, un quartier de Lillebonne, fait partie de la politique des quartiers prioritaires de la ville (QPV). Cela permettra de faire bénéficier à la ville de financements supplémentaires de l'Etat visant à résorber les inégalités avec les autres territoires.

La part des jeunes de moins de 26 ans sur le territoire est de 10.3%, contre 12.3% en Seine Maritime et 11.3% en Normandie (données INSEE 2019).

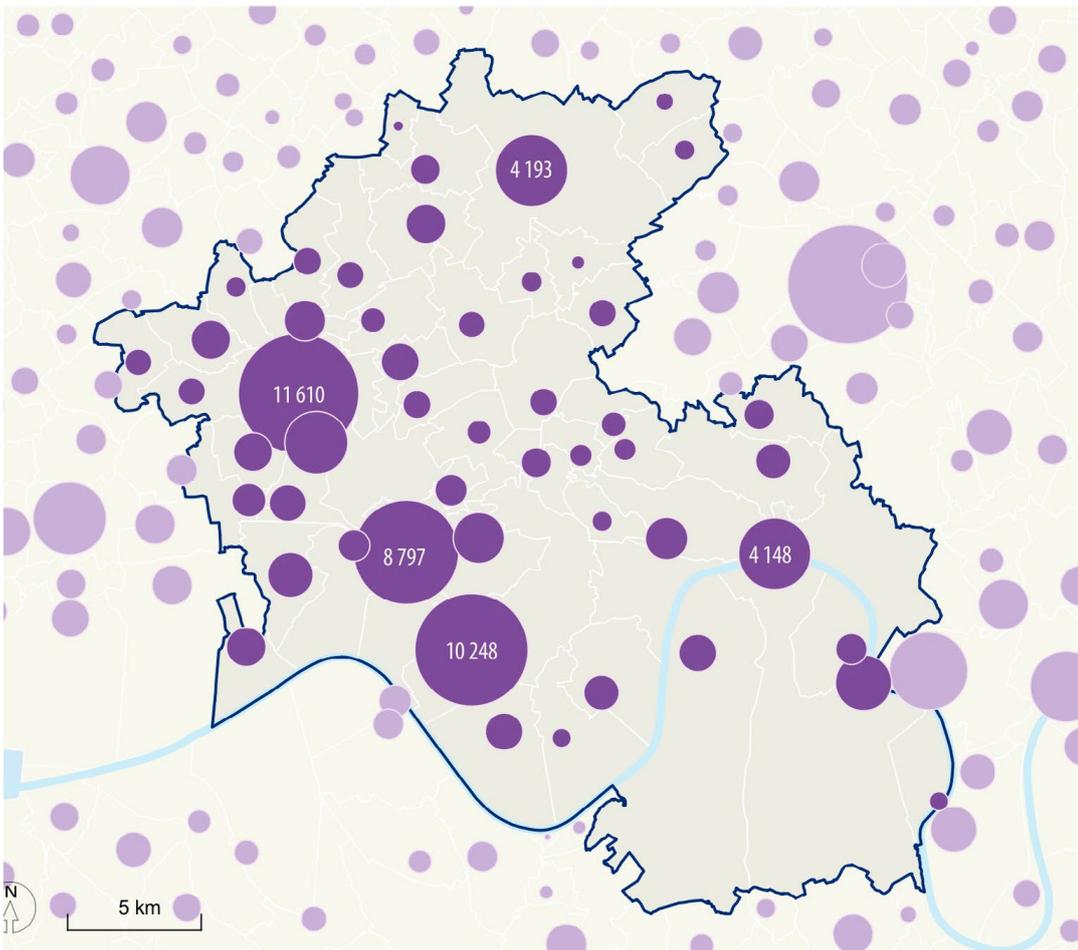


Caux Seine Agglo comprend 50 communes et un total de 78 006 habitants (Source INSEE 2019) :

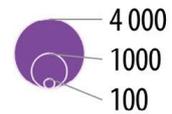


1. BOLBEC	11610 hab.	26. LOUVETOT	747 hab.
2. PORT JEROME SUR SEINE	10248 hab.	27. GRAND CAMP	737 hab.
3. LILLEBONNE	8797 hab.	28. HATTENVILLE	715 hab.
4. TERRES DE CAUX	4193 hab.	29. BERNIERES	637 hab.
5. RIVES EN SEINE	4148 hab.	30. BEUZEUILLETTE	634 hab.
6. GRUCHET LE VALASSE	3175 hab.	31. TROUVILLE	624 hab.
7. ARELAUNE EN SEINE	2522 hab.	32. ALVIMARE	622 hab.
8. LA FRENAYE	2093 hab.	33. SAINT JEAN DE LA NEUVILLE	610 hab.
9. SAINT NICOLAS DE LA TAILLE	1645 hab.	34. ROUVILLE	605 hab.
10. SAINT ARNOULT	1444 hab.	35. PARC D'ANXTOT	585 hab.
11. NOINTOT	1360 hab.	36. BOLLEVILLE	581 hab.
12. YEBLERON	1269 hab.	37. SAINT AUBIN DE CRETOT	512 hab.
13. TANCARVILLE	1250 hab.	38. RAFFETOT	504 hab.
14. BEUZEVILLE LA GRENIER	1244 hab.	39. LINTOT	472 hab.
15. SAINT EUSTACHE LA FORET	1208 hab.	40. SAINT NICOLAS DE LA HAIE	417 hab.
16. LANQUETOT	1161 hab.	41. SAINT GILLES DE CRETOT	411 hab.
17. VATTEVILLE LA RUE	1141 hab.	42. FOUCART	359 hab.
18. PETIVILLE	1126 hab.	43. ENVRONVILLE	349 hab.
19. SAINT ANTOINE LA FORET	1091 hab.	44. MIRVILLE	342 hab.
20. NORVILLE	1001 hab.	45. ANQUETIERVILLE	338 hab.
21. MAULEVRIER STE GERTRUDE	1000 hab.	46. SAINT MAURICE D'ETELAN	301 hab.
22. MELAMARE	922 hab.	47. HEURTEAUVILLE	299 hab.
23. LA TRINITE DU MONT	832 hab.	48. CLIPONVILLE	262 hab.
24. SAINT JEAN DE FOLLEVILLE	816 hab.	49. CLEVILLE	154 hab.
25. NOTRE DAME DE BLIQUETUIT	790 hab.	50. TREMAUVILLE	103 hab.

Densité de la population par commune – Source AURH

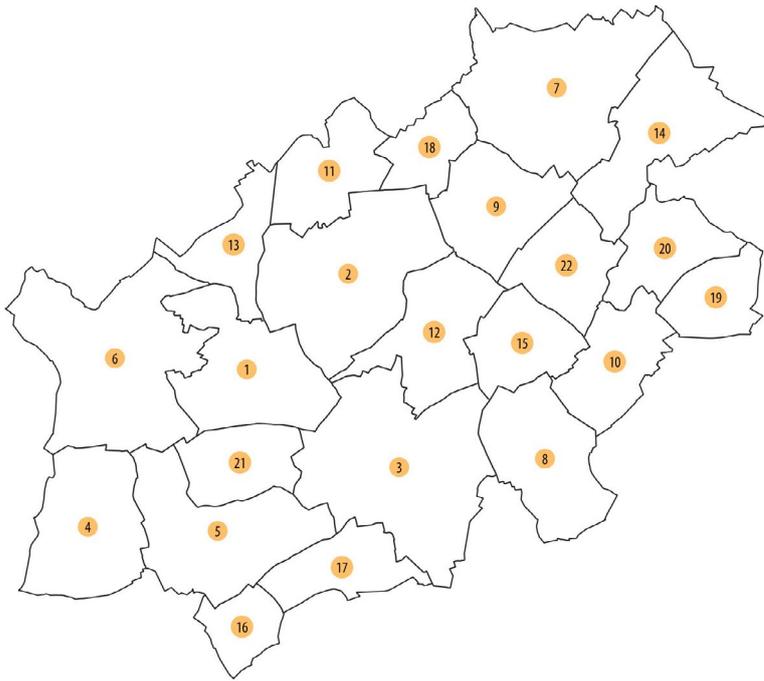


### Population communale



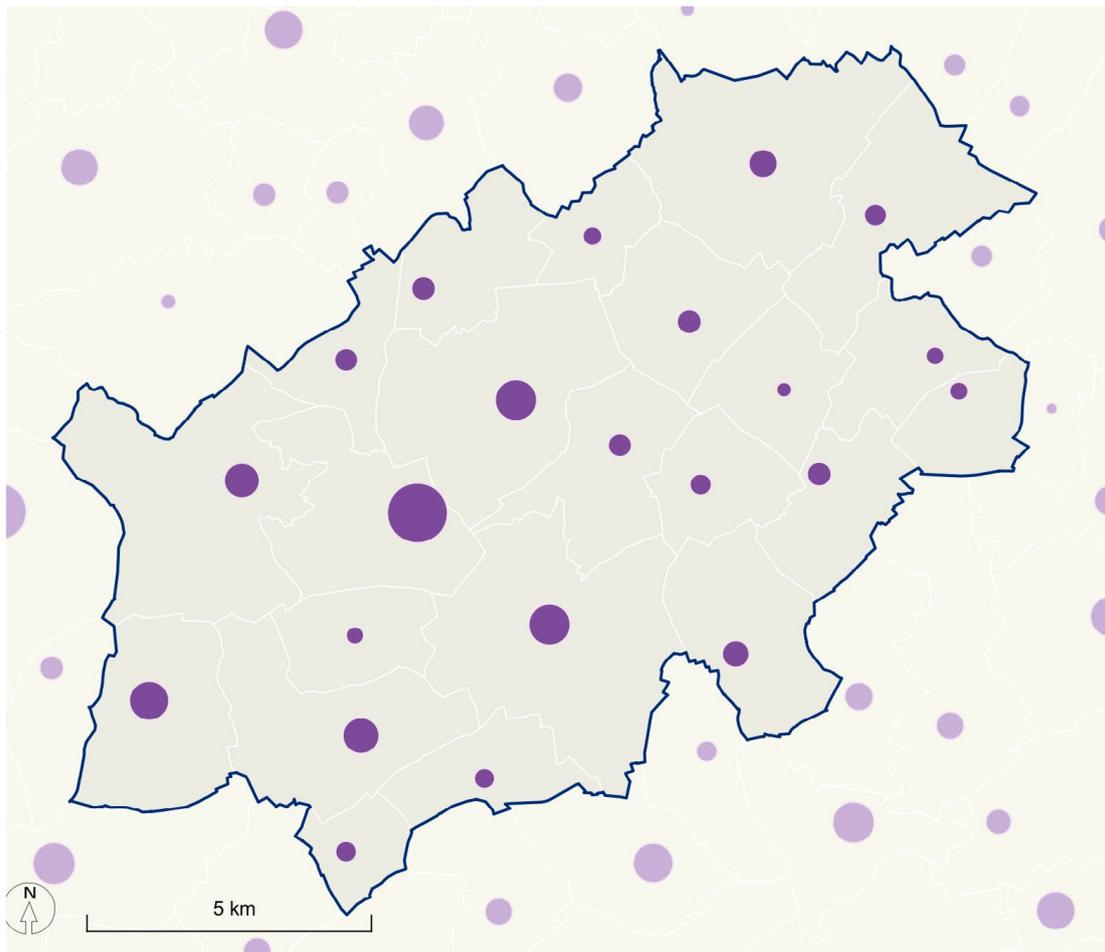
Effectif indiqué pour les communes de plus de 4 000 habitants

Campagne de Caux comprend 22 communes et un total de 15 027 habitants (Source INSEE 2019) :

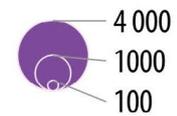


1. GODERVILLE	2864 hab.
2. BRETTEVILLE DU GRAND CAUX	1360 hab.
3. BREAUDE	1359 hab.
4. SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE	1229 hab.
5. MANNEVILLE LA GOUPIL	1035 hab.
6. ECRAINVILLE	977 hab.
7. BEC DE MORTAGNE	643 hab.
8. VATTETOT SOUS BEAUMONT	576 hab.
9. ANNOUVILLE VILMESNIL	467 hab.
10. SAINT MACLOU LA BRIERE	462 hab.
11. AUBERVILLE LA RENAULT	458 hab.
12. GRAINVILLE YMAUVILLE	433 hab.
13. SAUSSEUZEMARE EN CAUX	430 hab.
14. DAUBEUF SERVILLE	401 hab.
15. GONFREVILLE CAILLOT	369 hab.
16. VIRVILLE	351 hab.
17. HOUQUETOT	338 hab.
18. MENTHEVILLE	293 hab.
19. TOCQUEVILLE LES MURS	279 hab.
20. BENARVILLE	267 hab.
21. BORNAMBUSC	251 hab.
22. ANGERVILLE BAILLEUL	185 hab.

Densité de la population par commune – Source AURH



### Population communale



Effectif indiqué pour les communes de plus de 4 000 habitants



Source : Insee - RP 2019

Le territoire de la communauté de communes Campagne de Caux comporte principalement des communes rurales, la plus importante (Goderville) n'excédant pas 3 000 habitants.

Tranche d'âge	CA Caux Seine Agglo						CA Campagne de Caux					
	♂ 2014	♂ 2020	↗	♀ 2014	♀ 2020	↗	♂ 2014	♂ 2020	↗	♀ 2014	♀ 2020	↗
15 à 19 ans	2192	2328	+ 6,2%	2383	2497	+ 4,8%	485	490	+ 1,0%	517	516	- 0,2%
20 à 24 ans	1831	1654	- 9,7%	1993	1851	- 7,1%	322	318	- 1,2%	343	366	+ 6,7%

Tranche d'âge	Ensemble sexe et EPCI		↗
	2014	2020	
15 à 19 ans	5577	5831	+ 4,6%
20 à 24 ans	4489	4189	- 6,7%

L'analyse révèle une augmentation significative de la population dans la tranche d'âge des 15-19 ans, particulièrement prononcée dans le secteur de Caux Seine Agglo. Par contraste, la tranche d'âge des 20-24 ans connaît une tendance à la baisse.

Cette diminution est particulièrement marquée dans Caux Seine Agglo, avec une réduction importante allant de 7 à 9%, en fonction du sexe.

En revanche, dans la communauté de communes de Campagne de Caux, on observe une augmentation notable pour cette même tranche d'âge. Ces observations mettent en évidence des dynamiques démographiques distinctes entre les deux EPCI.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2014 et 2020

### Comparaison territoire / Département 76 et région Normandie :

	CA Caux Seine Agglo	CC Campagne de Caux	Seine-Maritime	Normandie	France
15 à 19 ans	6,2%	6,7%	6,5%	6,3%	6,2%
20 à 24 ans	4,5%	4,5%	6,0%	5,3%	5,6%

Les deux EPCI, comparés à d'autres territoires, présentent un déficit notable dans la tranche d'âge des 20 à 24 ans. Cette situation pourrait suggérer une tendance à la migration des jeunes adultes hors de ces frontières, probablement pour poursuivre des études supérieures ou pour des opportunités d'emploi. Elle pourrait également refléter un changement démographique plus large affectant ces zones.

Le territoire de la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine trouve sa place entre deux pôles d'agglomération Rouen et le Havre et est traversée par la Seine. C'est un territoire dynamique qui doit trouver sa place entre ces 2 Pôles.

Sur le territoire, on dénombre 2 196 établissements employeurs. Seulement 11 établissements comptent 250 salariés et plus, principalement dans le secteur industriel et sur Caux Seine Agglo. Toutefois, ces établissements emploient plus de 35% de salariés.

1 619 établissements ont moins de 10 salariés ce qui représente 73.7% des entreprises mais seulement 21% de salariés.

Taille de l'établissement	Nombre d'établissement sur le territoire de la ML	Part dans le total du territoire de la ML (%)	Part dans le total régional (%)
0 salarié (au 31/12)	161	7,3 %	1,9 %
De 1 à 9 salariés	1619	73,7 %	2,2 %
De 10 à 49 salariés	336	15,3 %	2,2 %
De 50 à 249 salariés	69	3,1 %	2,0 %
250 salariés et plus	11	0,5 %	2,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>2196</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2,2 %</b>

Source : Insee, fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores)

### Répartition de l'emploi par secteur d'activité au 31/12/2020

SECTEUR	2020
1 - Agriculture	1,8 %
2 - Industrie	29,2 %
Industrie agroalimentaire	1,6 %
Cokéfaction et raffinage	5,3 %
Fabrication d'équipements électriques et de machines	0,6 %
Fabrication de matériels de transport	0,0 %
Fabrication d'autres produits industriels	20,3 %
Industries extractives énergie	1,4 %
3 - Construction	10,9 %
4 - Commerce, services marchands	28,5 %
Commerce ; réparation automobile	9,8 %
Transports et entreposage	5,3 %
Hébergement et restauration	2,1 %
Information et communication	0,1 %
Activités financières et d'assurance	1,6 %
Activités immobilières	0,5 %
Activités scientifiques et techniques	9,2 %
5 - Service non marchands	29,6 %
ENSEMBLE	100,0 %

Source : Insee, fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores)  
Champ : établissement en activité au 31/12

Les quatre secteurs les plus représentés sur le territoire sont :



Le territoire de la Mission Locale compte 3 agences France Travail : France Travail Lillebonne, France Travail Fécamp et France Travail Yvetot.

Le taux de chômage sur la zone d'emploi du Havre - incluant Les deux EPCI du territoire de la Mission Locale - était de 8.5% à fin 2022, contre 7.5% en Seine Maritime et 6.7% en Normandie. La part des demandeurs d'emploi sur cette zone reste donc plus élevée que la moyenne.

Sur le territoire d'intervention de la Mission Locale au 31 décembre 2022, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans - catégories A, B et C - était de 1 275, soit -2.4% par rapport à 2021.

#### Nombre de DEFM au 31/12/2022 selon la catégorie (moins de 26 ans)

	CAT A	CAT B	CAT C	CAT ABC
HOMMES	347	88	208	643
FEMMES	354	104	206	664
<b>TOTAL</b>	<b>701</b>	<b>192</b>	<b>414</b>	<b>1307</b>

Source : Dares - Pôle emploi : données brutes

Ces jeunes sont majoritairement de niveau inférieur ou égal au Baccalauréat (80%) avec une prédominance de niveau 4.

Le faible nombre de jeunes de qualification supérieure au baccalauréat peut s'expliquer par l'offre de formation limitée sur le territoire et l'exode vers les métropoles environnantes ou encore hors région.

De même, nous constatons que beaucoup de ces jeunes diplômés préfèrent résider sur des grands centres urbains.

#### Nombre de DEFM, cat. ABC au 31/12/2022 selon le niveau de formation (moins de 26 ans)

	Niv. 5,6,7 et 8	Niv. 4	Niv. 3	Niv. 1 et 2	TOTAL*
HOMMES	115	254	201	73	643
FEMMES	145	313	162	42	664
<b>TOTAL</b>	<b>260</b>	<b>567</b>	<b>363</b>	<b>115</b>	<b>1307</b>

\* y compris niveau de formation «non renseigné»

Source : Dares - Pôle emploi : données brutes

Niv 1 et 2 : savoirs de base et sortie du collège avant la 3ème sans diplôme ou sortie de 3ème ou abandon de classes de CAP/BEP avant l'année de terminale

Niv 3: sortie de l'année de terminale de CAP/BEP ou abandon de la scolarité avant la terminale

Niv 4 : Titulaire du BAC ou abandon avant l'obtention d'un BAC+2

NIV 5,6,7,8 : sortie avec le niv. BAC+2 (N5) ou avec le niv. Licence / Maîtrise BAC+3 OU 4 (N6) ou avec le niv. Master BAC +5 (N7) ou le niv. Doctorat (N8)

**Vous pouvez retrouver l'intégralité du diagnostic sur notre site internet :**

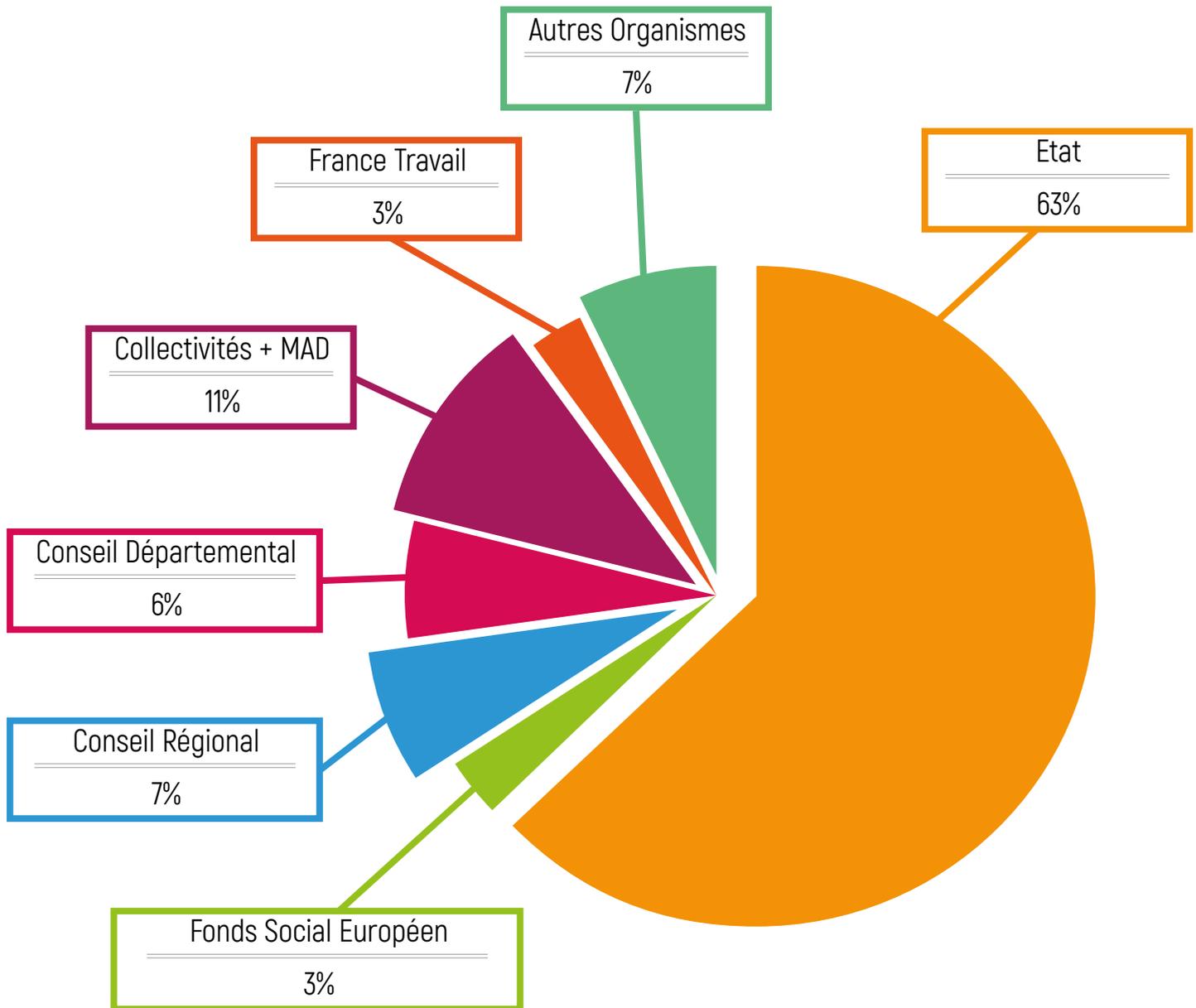
Scan Me



## FINANCEMENT

La Mission Locale gère plus de 30 conventions financières. Elle dispose d'une comptabilité analytique. Ses comptes sont contrôlés par un expert-comptable et, chaque année, par un commissaire aux comptes.

L'Etat et le FSE comptent à eux seuls **66 %** des financements.



# L'ORGANISATION DE LA MISSION LOCALE

## LA GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration est composé de 36 membres, répartis en quatre collèges :

- Collège des élus
- Collège des administrations
- Collège des Socio-économiques
- Collège des associations et personnes qualifiées

Le bureau est composé de 10 membres. Il se réunit au minimum 4 fois par an, gère les affaires courantes et prépare les Conseils d'Administration.

Le Conseil d'Administration se réunit au minimum 2 fois par an.

L'Assemblée Générale se tient une fois par an, généralement en mai ou juin. Cette assemblée est ouverte aux salariés et partenaires.

Lors de cette assemblée, les comptes sont certifiés et le résultat affecté.

Le rapport moral est présenté par le ou la président-e.

Le rapport d'activité est présenté par la directrice et son équipe.

## L'EQUIPE

Une directrice et une directrice adjointe pilotent la structure.

Son organisation est répartie en 3 pôles animés par des responsables de secteur :

- Accompagnements/dispositifs
- Emploi/relation entreprises/Groupement de créateurs/plateforme service civique
- Logement (CLLA)

Des fonctions supports viennent compléter le travail direct d'accompagnement des publics effectué par les conseillers/ères : Accueil, gestion et communication.

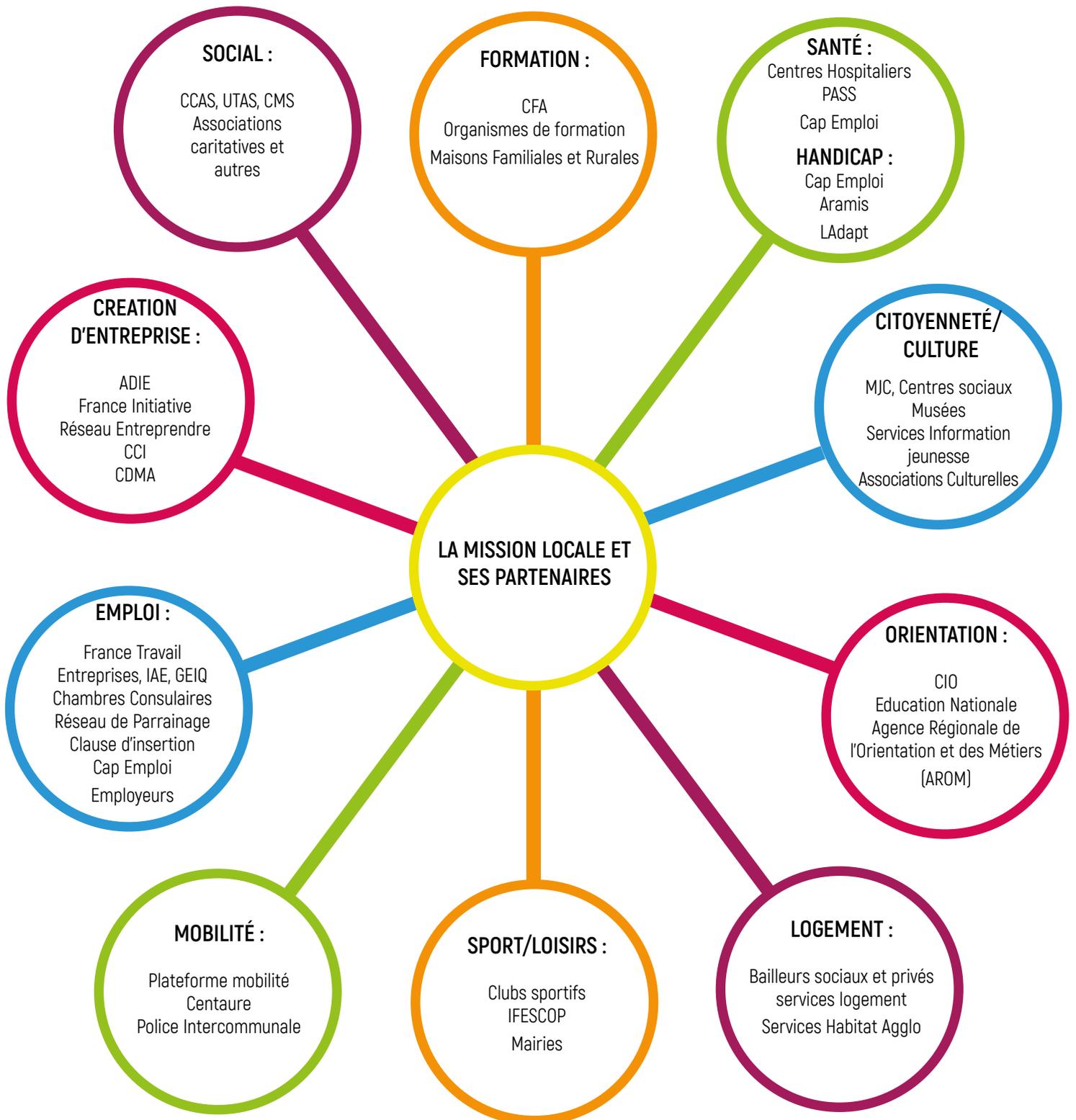
- 42 salariés (40,26ETP) constituent l'équipe de la Mission Locale (voir organigramme en annexe).
- 34 femmes et 8 hommes.
- La moyenne d'âge est de 43 ans.

La structure porte également un Point Relai Conseil VAE.

Elle applique la convention collective nationale des PAIO et Missions Locales depuis 2001.

# LE PARTENARIAT

La Mission locale agit en complémentarité de nombreux partenaires



Sigles : voir glossaire en annexe

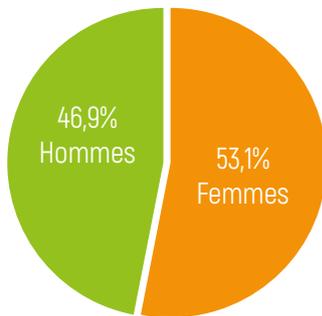
## NOS RESULTATS

### En moyenne sur 5 ans :

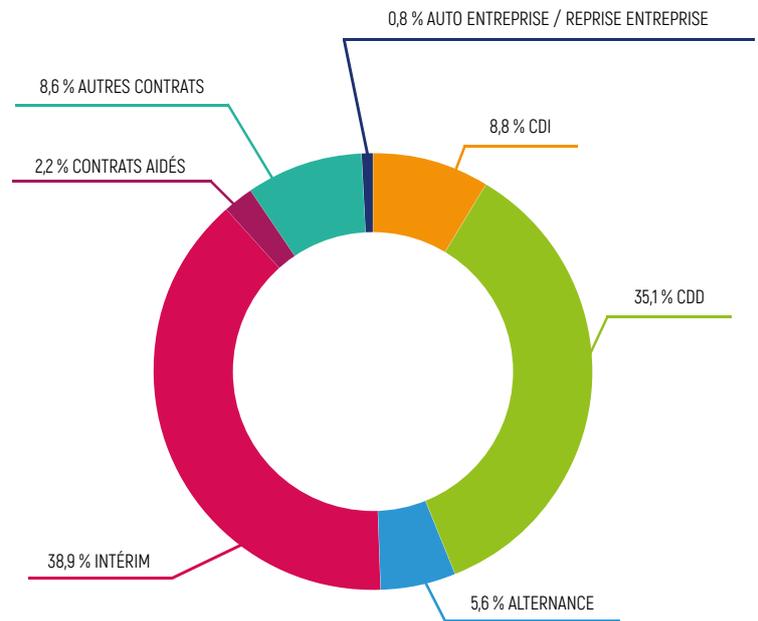


### En 2023 :

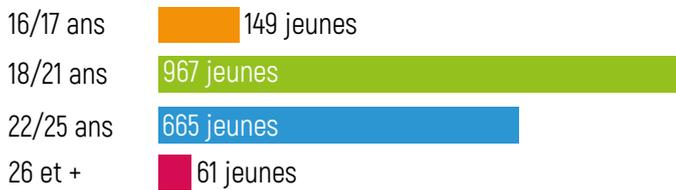
#### Répartition par genre :



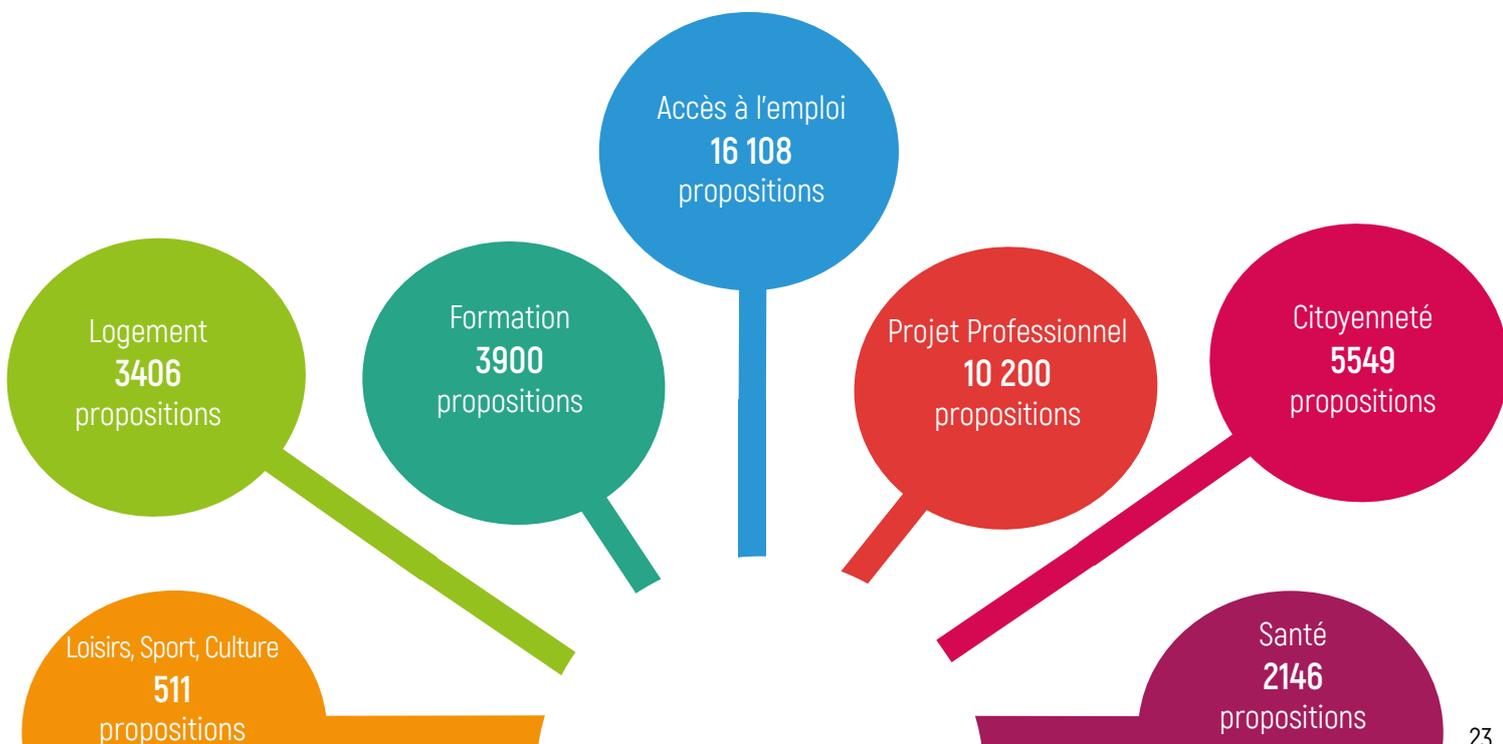
#### Situation Emploi :



#### Répartition par âge :



#### Propositions par type d'activité :



## NOTRE OFFRE DE SERVICES

### ACCES A L'EMPLOI ET LA FORMATION

#### CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL ET DEVELOPPER SES COMPETENCES

##### ORIENTATION

- Ateliers découverte des métiers
- Ateliers Projet Professionnel
- PMSMP
- Forums «orientation»
- Forum «Prépare ta rentrée»

##### FORMATION

- Ateliers Recherche de Formations
- Visite Organismes de Formation
- Informations Collectives
- Immersions

##### EMPLOI

- Ateliers Techniques de recherche d'emploi
- Ateliers recherche d'alternance et missions Intérim
- Visites d'entreprise
- Prospections entreprises
- Forums emploi
- Interventions de professionnels, OPCO et Chambres Consulaires
- Mise en relation sur des offres d'emploi
- Réseau de Parrainage

##### ENTREPRISES

- Accompagnement des entreprises aux recrutements
- Médiation
- Evaluation des besoins des employeurs
- Proposition de mesures à l'emploi
- Promotion de profils
- Accompagnement dans l'emploi
- Promotion des métiers

##### CREER SON ENTREPRISE

- Ateliers «GROUPEMENT DE CREA-TEURS»
- Rencontre de partenaires de la création d'entreprise
- Boutique Ephémère

### FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET LEVER LES FREINS PERIPHERIQUES

#### PRENDRE CONFIANCE ET SE MOBILISER

##### SANTE

- Ateliers Santé
- Interventions de partenaires santé
- Mise en relation vers des partenaires santé
- Accès aux droits

##### MOBILITE

- Actions prévention des risques routiers
- Orientations vers des partenaires et plateforme mobilité
- Ateliers Simulateurs de conduite

##### LOGEMENT

- Conseils et accès aux droits
- Ateliers Impôts
- Logements ALT
- Studios en Résidence Autonomie
- Orientation vers des bailleurs publics, privés et services logement

##### SPORT

- Ateliers Sports en intérieur et extérieur
- Participation à des manifestations sportives

##### CITOYENNETE

- Plateforme Service Civique
- Ateliers citoyenneté et lutte contre les discriminations
- Ateliers Fresque du Climat
- Ateliers connaissance de l'Europe

##### CULTURE ET LOISIRS

- Pass Culture
- Projets en lien avec des Musées
- Participation à des concours locaux, régionaux et nationaux

# **PROJET STRATEGIQUE**

**2024 -2029**

# PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE

1. AXE DE TRAVAIL N°1 : VERS UNE MEILLEURE IDENTIFICATION DE LA MISSION LOCALE .....	28-30
1.1 - ACTION 1 SE DOTER D'UNE VIDEOTHEQUE CONNUE ET UTILISEE PAR LES PROFESSIONNELS POUR INFORMER/COMMUNIQUER SUR L'ACTION DE LA MISSION LOCALE	
1.2 - ACTION 2 DISPOSER D'UNE SIGNALÉTIQUE CLAIRE DE LA ML SUR TOUS LES LIEUX D'ACCUEIL	
2. AXE DE TRAVAIL N° 2 : ETAYER LES PARTENARIATS SUR CERTAINS TERRITOIRES & THEMATIQUES .....	31-34
2.1 - ACTION 1 REPERER DANS CHAQUE COMMUNE DES REFERENTS : LES QUALIFIER, ORGANISER DES TEMPS D'ECHANGE ET LEUR PROPOSER D'ETRE DES PERSONNES RELAIS DE LA MISSION LOCALE SUR LA COMMUNE	
2.2 - ACTION 2 FORMALISER SYSTEMATIQUEMENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT PRECISANT LES OBJECTIFS, LES ENGAGEMENTS, LES FINALITES, LES ATTENDUS ...	
2.3 - ACTION 3 DEVELOPPER LE PARTENARIAT ET LES INTERVENTIONS DANS ET AVEC LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	
3. AXE DE TRAVAIL 3 : DEVELOPPER DES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT INNOVANTES DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE .....	35-39
3.1 - ACTION 1 DEVELOPPER DES TEMPS D'IMMERSION DES PROFESSIONNELS DE LA ML DANS LES SECTEURS QUI RECRUTENT.	
3.2 - ACTION 2 DEVELOPPER DES IMMERSIONS/VISITES DE JEUNES SUR LES SECTEURS D'ACTIVITE NON COUVERTS EN LIEN AVEC FRANCE TRAVAIL	
3.3 - ACTION 3 ORGANISER DES RECRUTEMENTS EN PARTANT DE MISE EN SITUATION QUI VALORISENT LES COMPETENCES DES JEUNES	
3.4 - ACTION 4 CONSTRUIRE DES MODULES DE SENSIBILISATION A DESTINATION DES EMPLOYEURS DANS LE BUT DE FACILITER LA REUSSITE DES RECRUTEMENTS/DE L'INTEGRATION DES JEUNES...	
4. AXE DE TRAVAIL 4 : VERS DE NOUVELLES RESSOURCES AU SERVICE DE L'EMANCIPATION ET DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES .....	40-43
4.1 - ACTION 1 CREER UN COLLECTIF DE JEUNES QUI VA A LA RENCONTRE DES ELUS POUR FAIRE REMONTER LEURS DIFFICULTES	
4.2 - ACTION 2 UTILISER AVEC LES JEUNES DE LA ML LES SUPPORTS D'EXPRESSION EXISTANT SUR LE TERRITOIRE (WEBRADIO, PRESSE, CHAINE YOUTUBE... )	
4.3 - ACTION 3 DEVELOPPER LA MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES DE LA MISSION LOCALE	
5. AXE DE TRAVAIL 5 POURSUIVRE/DEVELOPPER LES INITIATIVES VISANT LA LEVEE DES FREINS PERIPHERIQUES A L'INSERTION... ..	44-45
5.1 - ACTION 1 LANCER UNE ETUDE SUR L'ACCES AU LOGEMENT PRIVE DES JEUNES ET L'INTERMEDIATION LOCATIVE SUR LE TERRITOIRE	
6. AXE DE TRAVAIL 6 RENFORCER L'IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA MISSION LOCALE : VERS DES RESEAUX DE PARRAINAGE / MARRAINAGE & AMBASSADEURS / AMBASSADRICES .....	46-49
6.1 - ACTION 1 CREER UN RESEAU D'AMBASSADEURS QUI REPRESENTENT LA MISSION LOCALE	
6.2 - ACTION 2 AMPLIFIER LE RESEAU DE PARRAINAGE, DIVERSIFIER LES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	
6.3 - ACTION 3 QUALIFIER LES INTERVENANTS «BENEVOLES» DE LA MISSION LOCALE AINSI QUE LES CHARGES D'ACCUEIL DE STRUCTURES PARTENAIRES	

Les éléments ci-dessous présentent, au-delà de l'offre de service actuelle de la Mission Locale, des axes de développement qui doivent permettre à l'équipe de la Mission Locale de consolider son rôle d'acteur de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de Caux Seine Agglo et de la communauté de communes Campagne de Caux.

6 axes de travail ont été identifiés, certains sont transversaux, d'autres plus spécifiques. Ces différents axes viennent compléter le travail déjà réalisé par la Mission Locale. Ils sont à chaque fois déclinés en plan d'actions, chaque plan d'action est lui-même décliné en fiches actions.

Si certaines fiches actions nécessitent un prolongement, des ajustements du travail déjà réalisé, d'autres demanderont un investissement particulier, le redéploiement de ressources existantes, voire la recherche de nouvelles ressources.

## Rappel des axes de travail :

1. VERS UNE MEILLEURE IDENTIFICATION DE LA MISSION LOCALE
2. ETAYER LES PARTENARIATS SUR CERTAINS TERRITOIRES & THEMATIQUES
3. DEVELOPPER DES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT INNOVANTES DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE
4. VERS DE NOUVELLES RESSOURCES AU SERVICE DE L'EMANCIPATION ET DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES
5. POURSUIVRE/DEVELOPPER LES INITIATIVES VISANT LA LEVEE DES FREINS PERIPHERIQUES A L'INSERTION...
6. RENFORCER L'IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA MISSION LOCALE : VERS DES RESEAUX DE PARRAINAGE / MARRAINAGE & AMBASSADEURS / AMBASSADRICES

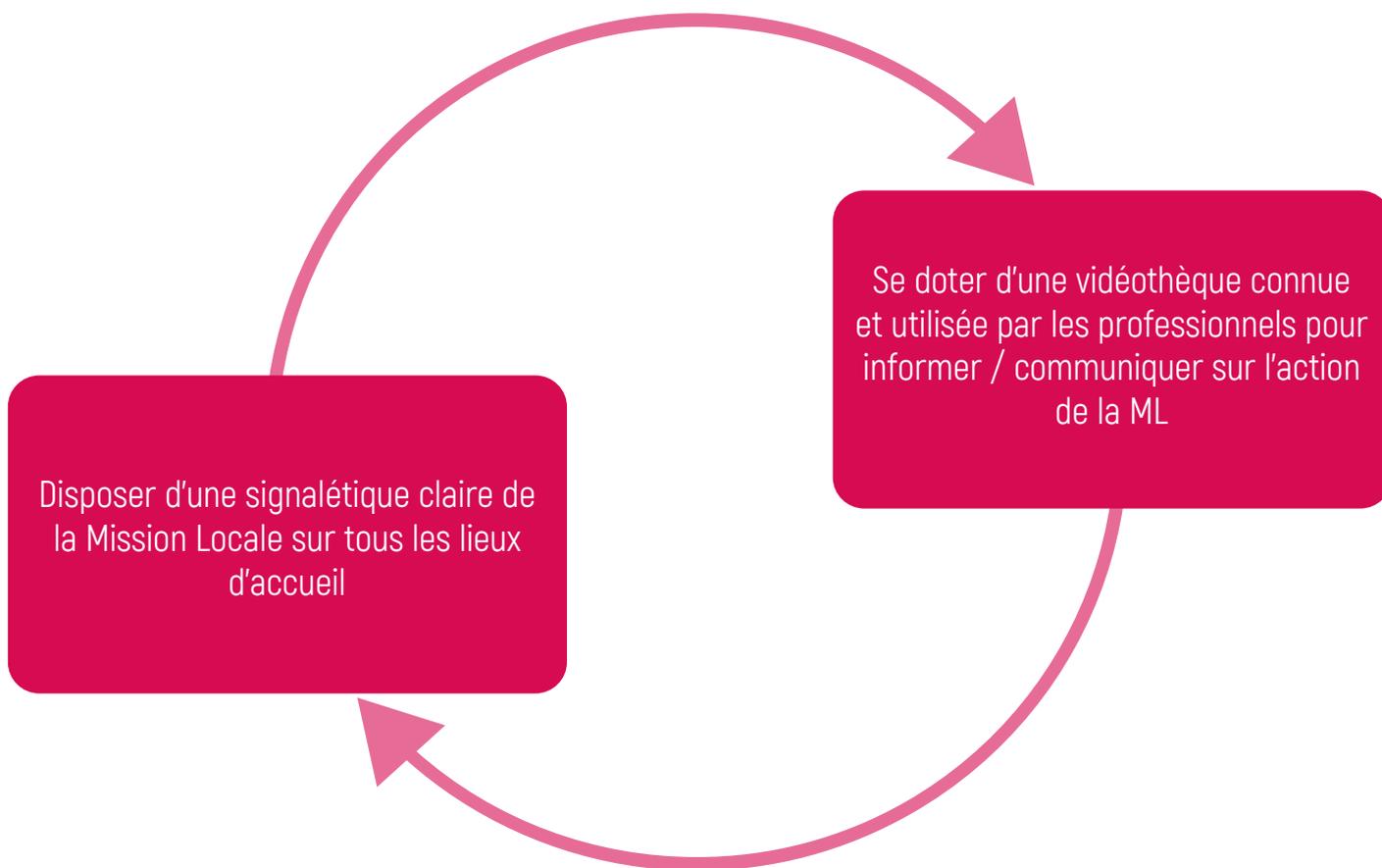


## 2 fiches

La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine est aujourd'hui relativement connue à la fois par les jeunes et les acteurs confrontés à des jeunes en recherche de ressources, de solutions pour mener à bien leurs projets, résoudre certaines difficultés...

Pour autant, certains jeunes ou acteurs ne savent pas forcément ce que propose la Mission Locale et certains espaces d'accueil restent mal identifiés.

Partant de ces constats, nous proposons un plan d'action structuré autour des deux actions ci-dessous.



## Enjeux

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

## Objectifs

- Pour les élus et partenaires potentiels :
- Expliciter via des exemples concrets les modes d'intervention de la Mission Locale
- Pour les jeunes :
- Montrer concrètement ce qu'ils/elles peuvent faire avec la Mission Locale, donner envie, créer le déclic, inciter les jeunes du territoire à entrer en lien avec la Mission Locale...

## Descriptif synthétique

- Faire un inventaire et un classement des supports vidéo existant à l'échelle régionale.
- Faire connaître régulièrement les ressources créées et leurs contenus
- Réaliser et diffuser des vidéos de manière régulière (entre 8 et 10 vidéos environ)

## Condition de réalisation du service

- Mobilisation de la chargée de communication & soutiens (Service Civique, stages, contrats aidés...)

## Compétences requises et moyens humains nécessaires :

- Mobilisation de la chargée de communication & soutiens (Service Civique, stages, contrats aidés...)

## Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)

- Réseau Régional des ML
- En fonction des événements
- CLIPS (OF)

## Partenaires institutionnels

- Caux Seine Développement

## Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action

- Acquisition du matériel nécessaire à la réalisation de supports (réponse en cours à l'APP : E-Sphère projet porté par un partenaire CLIPS Formation)

## Pilotage

- Inventaire : 2024
- Réalisation d'une première vidéo pour aller voir les élus communaux (Eté 2024 - Réalisation)
- Diffusion / production au fil de l'eau (2024-2029)

## En 2028/29, nous aurons réussi si :

- Si on dispose d'une vidéothèque mise à jour connue et utilisée par les professionnels et les membres du CA pour valoriser l'action de la Mission Locale
- Si les communes ont retenu ce qu'est la Mission Locale (voir évaluation entre 2025-2028 ?)
- Si la Mission Locale est repérée par les jeunes des deux EPCI comme une structure qui peut leur être utile

**Enjeux**

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

**Descriptif synthétique**

- Etat des lieux périodiques de la signalétique (déjà réalisé pour 2024) des différents lieux d'action et des capacités d'intervention
- Priorisation des lieux d'intervention sur lesquels intervenir
- Proposition aux gestionnaires des lieux des supports de communication en fonction des possibilités
- Action complémentaire : flocage des véhicules (dont la Mission Locale est propriétaire)

**Compétences requises et moyens humains nécessaires :**

- Chargée de communication

**Partenaires institutionnels**

- Gestionnaires des espaces d'accueil

**Pilotage**

- Direction
- Service de Communication

**Objectifs**

- Etre mieux identifiée dans les différents lieux d'accueil

**Condition de réalisation du service**

- Prendre contact avec le prestataire et les directions des sites.

**Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)**

- Gestionnaires des lieux d'accueil

**Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action**

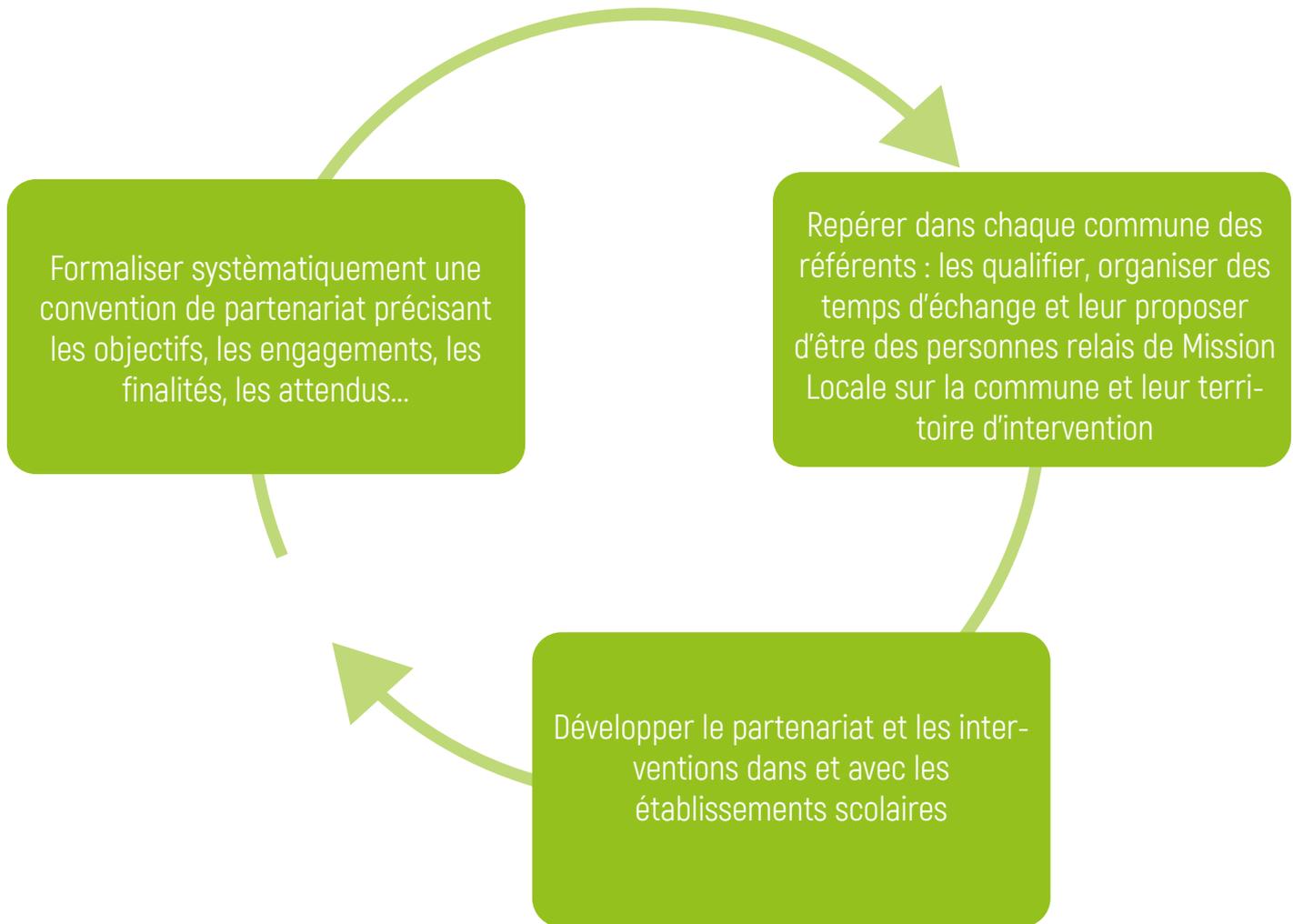
- Achat de matériel (Flamme, Totem, Sticker)
- Petits travaux : peinture

**En 2028/29, nous aurons réussi si :**

- Si la signalétique existe et est actualisée sur tous les lieux d'accueil

Au gré du temps la Mission Locale a su développer de nombreux partenariats utiles à l'accompagnement des jeunes.

Le développement du partenariat se poursuivra pour répondre à de nouveaux besoins et pour toucher davantage les jeunes ruraux.



### Enjeux

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

### Descriptif synthétique

Organiser deux réunions (annuelles) des référents (élus ou secrétaires de mairie) visant :

- A faire connaître l'offre de service,
- Alimenter le diagnostic des territoires : besoins spécifiques, situation des jeunes et des entreprises (TPE, PME),
- Faire du lien entre la Mission Locale et les référents.
- Aller à la rencontre des élus/agents via les ambassadeurs de la Mission Locale (membres du CA et professionnels de la ML) (Cf fiche action : « créer un réseau d'ambassadeurs qui représentent la Mission Locale »)

### Compétences requises et moyens humains nécessaires :

- Membres du CA et Direction
- Groupe de travail spécifique pour construire l'animation des réunions

### Partenaires institutionnels

- Caux Vallée de Seine
- Campagne de Caux.

### Pilotage

- Gouvernance et direction Mission Locale
- Echéance Mars 2025

### Objectifs

Disposer de relais locaux en mesure d'orienter :

- Des jeunes à accompagner dans leur insertion
- Des entreprises à accompagner dans leurs recrutements.

Renforcer l'ancrage territorial de la Mission Locale

### Condition de réalisation du service

- Préparer une réunion annuelle avec les référents :
  1. Caux Vallée de Seine
  2. Campagne de Caux (possibilité de se greffer sur des espaces d'échanges existant).
- Rédiger une fiche de mission (simple) des référents.

### Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)

### Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action

- Relancer les communes sur la question des référents, en ayant au préalable construit la fiche de mission du référent.
- Disposer de supports de communication (vidéo, cf fiche 1)

### En 2028/29, nous aurons réussi si :

- Le réseau de référents est effectivement en place et qu'il contribue à la fois au repérage des publics, aux diagnostics territoriaux et aux projets/événements de la Mission Locale...

<p style="text-align: center;"><b>Enjeux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Repérer, Mobiliser</li> <li><input type="checkbox"/> Accueillir, Informer</li> <li><input type="checkbox"/> Orienter</li> <li><input type="checkbox"/> Accompagner sur le plan professionnel</li> <li><input type="checkbox"/> Accompagner sur le plan global, lever les freins</li> <li><input type="checkbox"/> Accompagner les entreprises dans leur recrutement</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Sécuriser (juridiquement) et qualifier (préciser les objets, les engagements) les partenariats</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Descriptif synthétique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Concevoir une convention type</li> <li>· A partir de la cartographie des partenaires identifier les partenaires avec lesquels conventionner de manière prioritaire</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Condition de réalisation du service</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Baliser le cadre juridique sur la base de documents qui existent déjà</li> </ul>
<p><b>Compétences requises et moyens humains nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· La Direction</li> <li>· Les responsables de secteur</li> </ul>	<p><b>Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>Partenaires institutionnels</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Volonté réciproque des partenaires de qualifier et de formaliser le partenariat</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Pilotage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· La Direction et les responsables de secteur</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>En 2028/29, nous aurons réussi si :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Atteindre 40 à 50% de partenariats formalisés et qualifiés.</li> </ul>

### Enjeux

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

### Descriptif synthétique

- Proposer des ateliers type Technique de Recherche d'Emploi sur les lycées du secteur (Coubertin, Curie, Conquérant).
- Déployer une offre de service permettant de favoriser la persévérance scolaire à l'université
- Proposer un coaccompagnement dans le cadre des dispositifs TDO et Ambition emploi

### Compétences requises et moyens humains nécessaires :

- Conseillers.ères qui interviennent dans les établissements pour animer les ateliers

### Partenaires institutionnels

- ARML, Lycées, CIO, Caux Seine Développement, Région

### Pilotage

- Lycées : Proviseurs, CIO, Direction
- Enseignement Supérieur : Chargée de Mission Caux Seine Développement et Direction Mission Locale
- Echéance : 2024/2025

### Objectifs

- Apporter un premier niveau de ressources aux jeunes des établissements scolaires dans leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale.
- Permettre aux jeunes d'expérimenter concrètement les services de la Mission Locale.
- Créer un lien avec les jeunes du territoire toujours scolarisés.
- Participer à la réussite des jeunes du territoire, inscrits dans un cursus d'études supérieures

### Condition de réalisation du service

- Pour les Lycées : Organiser l'intervention des conseillers.ères en ateliers ; Ajuster les outils existants pour les déployer en milieu scolaire ; Formaliser et faire vivre le partenariat avec les établissements scolaires (Direction, équipes éducatives).
- Pour l'Enseignement supérieur : En lien avec Caux Seine Développement, construire les conditions, les modalités d'une intervention auprès des étudiants et formaliser ce travail dans la convention de partenariat.

### Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)

- Services RH, recruteurs.. (pour des témoignages)

### Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action

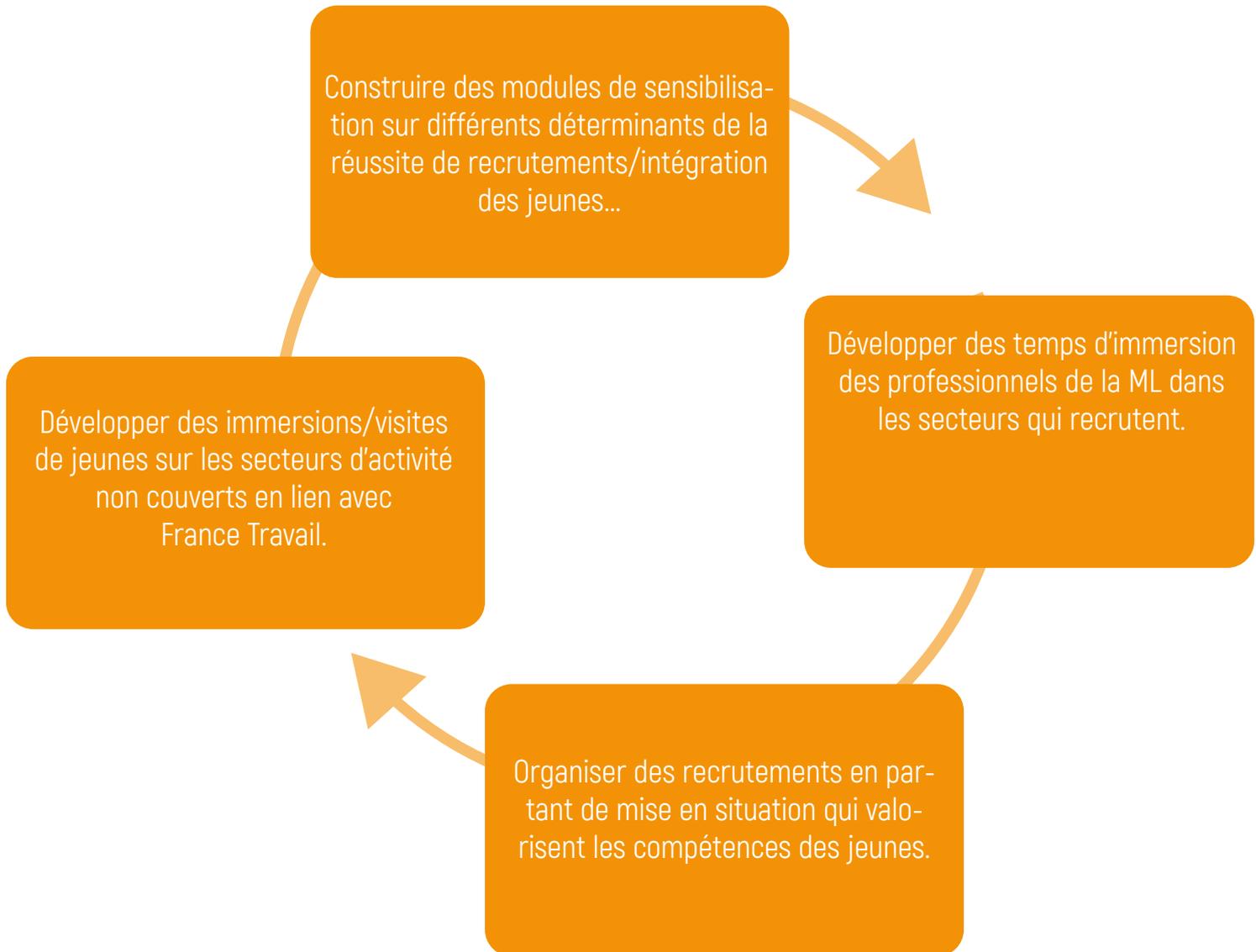
- Conventonnement avec les établissements scolaires et autres partenaires
- Groupe de travail mixtes pour ajuster les contenus des ateliers

### En 2028/29, nous aurons réussi si :

- Les équipes éducatives des établissements trouvent un intérêt à l'intervention de la Mission Locale et souhaitent poursuivre le partenariat.
- Les ateliers proposés favorisent : la persévérance scolaire, la recherche de stages, d'apprentissage.
- Les jeunes en fin de scolarité sollicitent la Mission Locale pour les accompagner dans leur insertion professionnelle et sociale.

4 fiches

La Mission Locale a construit des liens avec les entreprises du territoire. Forte de son expérience et de son réseau, sur la période 2024 - 2029, il semble pertinent de poursuivre la diversification de son offre d'accompagnement et de renforcer le lien employeurs potentiels / jeunes en recherche d'emploi.



### Enjeux

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

### Objectifs

- Donner des clefs de lecture quant à l'évolution des jeunes et leur rapport au travail aux dirigeants des TPE PME (ou autres employeurs de taille réduite : collectivités, associations sans services dédiés au recrutement).
- Diffuser, faciliter les échanges de bonnes pratiques RH pour faciliter le recrutement, l'accueil et l'intégration de nouveaux collaborateurs jeunes.

### Descriptif synthétique

- Proposer sur des temps courts (Petits déjeuners, Déjeuner), des « mini-formations » autour d'outils de recrutements, d'intégration, d'accueil permettant aux participants de faire évoluer leurs pratiques RH.
- Réaliser et fournir des outils supports aux formations réalisées (exemple : livret du recruteur, livret d'accueil des jeunes, livret du tuteur...).
- Mettre en valeur les « bonnes pratiques » RH des employeurs du territoire dans le cadre de témoignages (vidéos, témoignages retour d'expérience lors des « mini-formation »).

### Condition de réalisation du service

- 1 à 2 sessions par an pouvant cibler des employeurs de types différents (exemple associations socio-culturelles, TPE-PME de l'industrie, collectivités de - de 5000 habitants... ) sur des territoires différents

### Compétences requises et moyens humains nécessaires :

- Service emploi
- Service communication

### Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)

- Employeurs partenaires (entreprises, associations)

### Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action

- Créer un groupe de travail moteur
- Créer ou se doter de modules de formation, d'outils... et d'un planning,
- Mobiliser les employeurs cibles...

### Partenaires institutionnels

- EPCI (service développement économique), CCI, Chambre des métiers, France Travail, Fédérations (sportives, culturelles... )

### En 2028/29, nous aurons réussi si :

- Nous organisons au moins une session de formation tous les ans à partir de 2026 et que les sessions permettent de réunir entre 8 et 12 participants,
- Les formations et outils diffusés font évoluer les pratiques des employeurs ciblés.
- Les employeurs ciblés deviennent des témoins sollicités pour présenter leurs bonnes pratiques.
- Nous arrivons à y travailler en cohérence avec les autres partenaires (Maison des Compétences, France Travail, CCI, Chambre des métiers...).

### Pilotage

- Direction, responsable de secteur, service emploi

### Enjeux

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

### Objectifs

- Développer et diversifier les immersions pour permettre davantage d'opportunités professionnelles pour les jeunes
- Faire connaître les entreprises et secteurs d'activités de nos territoires
- Faciliter le recrutement des jeunes via des contacts directs

### Descriptif synthétique

- Repérer, de nouveaux employeurs sur les secteurs d'activités et territoires les moins représentés, leur expliquer la démarche et les intérêts mutuels à en tirer.
- Réaliser les immersions
- Réaliser un retour sur les immersions :
  - Avec le jeune (bilan, rapport d'étonnement, perspectives...)
  - Avec les employeurs (forme à définir : bilans individuels courts ; temps collectif permettant la valorisation des employeurs qui jouent le jeu...)
- Évaluer l'impact des immersions sur les parcours des jeunes

### Condition de réalisation du service

- S'appuyer sur l'expérience de la Mission Locale en la matière.
- Négocier les immersions avec de nouveaux employeurs, S'articuler avec France Travail (Éviter les doublons, les sur sollicitations ou encore de ne pas couvrir certains champs d'activités ou certains territoires),
- Mettre en commun les ressources avec les partenaires du territoire agissant dans le champ de l'insertion professionnelle.

### Compétences requises et moyens humains nécessaires :

- Dans un premier temps avec les conseiller(ères) du service emploi

### Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)

- Clubs d'entreprises, branches professionnelles, têtes de réseau associatives pour celles qui recrutent (secteur médico-social).

### Partenaires institutionnels

- France Travail, CCI, Chambre des métiers, Caux Seine Développement, Cap Emploi

### Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action

- Mise en place d'une démarche de prospection ciblée (en lien avec la fiche précédente).

### Pilotage

- Responsable de secteur et service emploi

### En 2028/29, nous aurons réussi si :

- De nouveaux secteurs d'activité ou de nouveaux territoires sont impliqués
- Les secteurs d'activité seront précisés annuellement

### Enjeux

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

### Objectifs

- Outiller les conseillers référents, pour qu'ils mettent à jour leurs connaissances des secteurs d'activité facilitant le lien recruteurs / jeunes candidats,
- Adapter en continu l'accompagnement proposé aux jeunes candidats,
- Adapter en continu l'accompagnement proposé aux entreprises qui recrutent.

### Descriptif synthétique

- Identifier les entreprises pour lesquelles les immersions des conseillers seraient les plus pertinentes (ex : PME, métiers en tension, entreprises à fort volume de recrutement, nouvelles activités s'implantant sur le territoire...)
- Faire le lien avec les entreprises et leur expliquer ce que fait la Mission Locale, les objectifs de la demande...
- Affiner le cadre et les outils de l'immersion (sécurisation juridique, durée de l'immersion, outils d'observation et capitalisation...)
- Réaliser l'immersion
- Rendre compte des observations métiers (gestes / techniques à maîtriser, connaissances à avoir, contraintes particulières à connaître...),
- Maintenir le lien avec les entreprises accueillantes (retour d'expérience, propositions de renouvellement de l'expérience, de rencontres avec les jeunes...)

### Condition de réalisation du service

- Négocier les immersions avec des entreprises du secteur et formalisée une convention
- Inscrire les périodes d'immersion en amont dans les agendas des professionnels concernés.
- S'articuler avec France Travail (éviter les doublons, les sur sollicitations ou encore de ne pas couvrir certains champs d'activités ou certains territoires, voire proposer des binômes France Travail / Mission Locale).

### Compétences requises et moyens humains nécessaires :

- Dans un premier temps avec les conseiller.ères du service emploi

### Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)

- Clubs d'entreprises, branches professionnelles, têtes de réseau associatives pour celles qui recrutent (secteur médico-social).

### Partenaires institutionnels

- France Travail, CCI, Chambre des métiers, EPCI (service développement économique), ARML

### Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action

- Développer les outils d'observation /capitalisation,
- Mise en place d'une démarche de prospection ciblée.

### Pilotage

- En continu à partir de fin 2024

### En 2028/29, nous aurons réussi si :

- L'ensemble des conseiller.ères de la Mission Locale ont été accueillis en entreprise et ont pu faire des retours d'expérience
- Les entreprises sont réceptives et coopèrent avec la Mission Locale dans la durée.

### Enjeux

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

### Objectifs

- Favoriser la mise en lien entre les jeunes et les recruteurs en fonction des capacités, des envies exprimées et des besoins en compétences
- Détecter les potentiels et les habilités des jeunes à travers des mises en situation concrètes

### Descriptif synthétique

- Mettre en place des plateaux techniques, à l'initiative de la Mission Locale ou en lien avec des partenaires, pour permettre d'observer des jeunes en situation de travail (dans le cadre d'évènements métiers)

### Condition de réalisation du service

- 1 fois par an

### Compétences requises et moyens humains nécessaires :

- Service emploi et direction

### Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)

- Branches professionnelles
- Organismes de formation

### Partenaires institutionnels

- Région, Caux Seine Développement, Maison des Compétences, France Travail, Cap Emploi, Agence Régionale de l'orientation et des Métiers

### Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action

- Volonté des partenaires de s'associer à la Mission Locale.

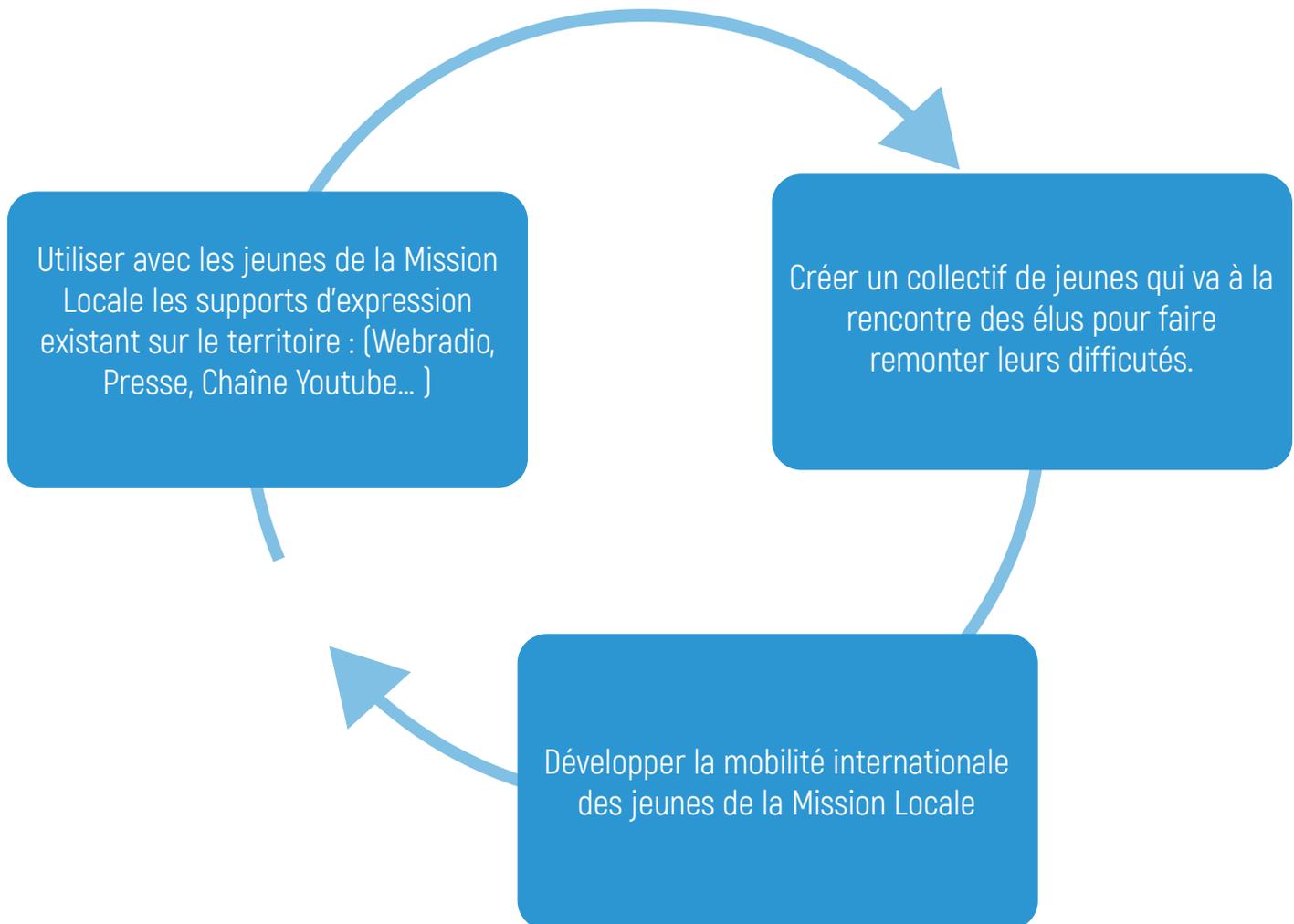
### Pilotage

- Service emploi et direction

### En 2028/29, nous aurons réussi si :

- Un événement « Métier » reconnu sur le territoire est organisé une fois par an

Si la Mission Locale a de par ses missions, vocation à appuyer les jeunes dans leur cheminement vers l'émancipation, ce travail passe essentiellement par de l'accompagnement, il est important que ce cheminement puisse également passer par de l'engagement, la contribution aux politiques publiques du territoire, l'expression citoyenne, la découverte d'autres territoires, la connaissance d'autres jeunes...



## Enjeux

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

## Objectifs

- Favoriser les interactions entre les jeunes du territoire et les institutions du territoire.
- Encourager la participation citoyenne active et l'engagement communautaire.
- Favoriser la prise en compte des difficultés des jeunes dans les politiques de développement territoriales.
- Impliquer les jeunes dans la définition des projets afin de favoriser leur adhésion et leur engagement.

## Descriptif synthétique

- Mobiliser un/des groupes de jeunes pour réaliser une enquête auprès de leurs pairs sur les « Freins périphériques ».
- Sur la base de l'enquête réalisée, rédiger/créer un support formel : Rapport d'étude, Contribution, Article...
- Appuyer les jeunes à présenter cette contribution dans différentes instances : EPCI, CESER, Conseil Départemental et Régional... et / ou organiser un « événement » permettant de faire un retour sur l'enquête, d'en débattre, de faire émerger des solutions... (voir les supports de diffusion : Webtv, webradio...)
- En fonction de la dynamique créée, mettre en place un comité de suivi de la démarche (évolution du territoire, actions nouvelles mises en œuvre par les jeunes, par les pouvoirs publics...)

## Condition de réalisation du service

- Lancer un appel au volontariat (réfèrent ?) au sein des territoires pour constituer un réseau de personnes (jeunes et partenaires) intéressées.
- Renouveler la démarche périodiquement tous les 2 ans autour de sujets / préoccupations des jeunes précisées (logement, santé, mobilité...).

## Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)

- MJC, Centres Sociaux,
- Foyers Ruraux,
- Mouvements de jeunesse locaux...

## Compétences requises et moyens humains nécessaires :

Chargé de projet :

- temps dédié à l'animation d'un groupe de jeunes citoyens
- temps dédié à l'intermédiation jeunes / institutions
- temps dédié à l'organisation d'un événement local
- Professionnel ressource : A définir.

## Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action

- Préciser le(s) professionnels en charge du projet.
- Ressources matérielles : locaux pour la tenue des événements et des activités.
- Communication : conception et production de supports de communication / publicité pour promouvoir les événements

## Partenaires institutionnels

- Mairies et collectivités locales - Services sociaux - Organismes culturels et artistiques - Justice

## Pilotage

- Direction à condition de disposer d'un chargé de mission dédié
- Echéance : 2024 ou 2025

## En 2028/29, nous aurons réussi si :

- Les groupes de jeunes mobilisés vont au bout de la démarche
- L'échange entre les jeunes et les institutions locales est effectif et qu'il produit des effets sur les difficultés des jeunes du territoire
- Le regard des institutions sur la jeunesse du territoire évolue positivement.

**Enjeux**

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

**Objectifs**

- Permettre à davantage de jeunes d'avoir des opportunités de formations, stages, services civiques, travail à l'étranger

**Descriptif synthétique**

- S'inscrire dans des projets partenariaux permettant la mobilité internationale des jeunes .
- Préparer les jeunes dans le projet de départ à l'étranger (préparation mentale, administrative, travail sur le projet, sécurisation financières).
- Aider le jeune à valoriser ce qui a été réalisé dans le cadre de son projet.
- Organiser à moyen terme l'accueil de services civiques internationaux.

**Condition de réalisation du service**

- Temps de travail dédié au projet au sein de l'équipe

**Compétences requises et moyens humains nécessaires :**

- Chargé de mission formé à la mobilité internationale

**Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)**

- Réseau Régional des ML
- En fonction des événements
- CLIPS (OF)

**Partenaires institutionnels**

- ARML - Projets inter ML

**Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action**

- Recherche de financements

**Pilotage**

- Direction et responsables de secteurs
- Démarrage 2025 -2026

**En 2028/29, nous aurons réussi si :**

- La Mission Locale arrive à faire partir davantage de jeunes
- L'expertise de la Mission Locale en la matière est reconnue

### Enjeux

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

### Objectifs

- Permettre aux jeunes de la Mission Locale d'exprimer leur voix (satisfaction, frustrations, projets, actualité locale...)
- Utiliser /Créer un support de valorisation des capacités d'expression et d'engagement des jeunes

### Descriptif synthétique

- Réaliser un « benchmark » des bonnes pratiques des Missions Locales en la matière
- Faire un appel à candidature / volontariat aux jeunes de la Mission Locale...
- Accompagner le groupe de jeunes à s'approprier ou lancer un support d'expression.
- Suivre et permettre au groupe d'évoluer en fonction des départs et arrivées.

### Condition de réalisation du service

- Accompagnement renforcé du groupe au démarrage
- Suivi dans la durée (point mensuel avec le groupe de jeunes et appui en fonction des besoins).

### Compétences requises et moyens humains nécessaires :

- Compétences techniques en fonction des supports

### Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)

- Centre social, autres Missions Locales, Associations culturelles locales

### Partenaires institutionnels

- Villes, EPCI, Education Nationale

### Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action

- Benchmark,
- En fonction des supports d'expression : Local, matériel
- En fonction des supports d'expression : formation des professionnels de la Mission Locale en charge de l'animation de l'action.
- Des partenaires volontaires

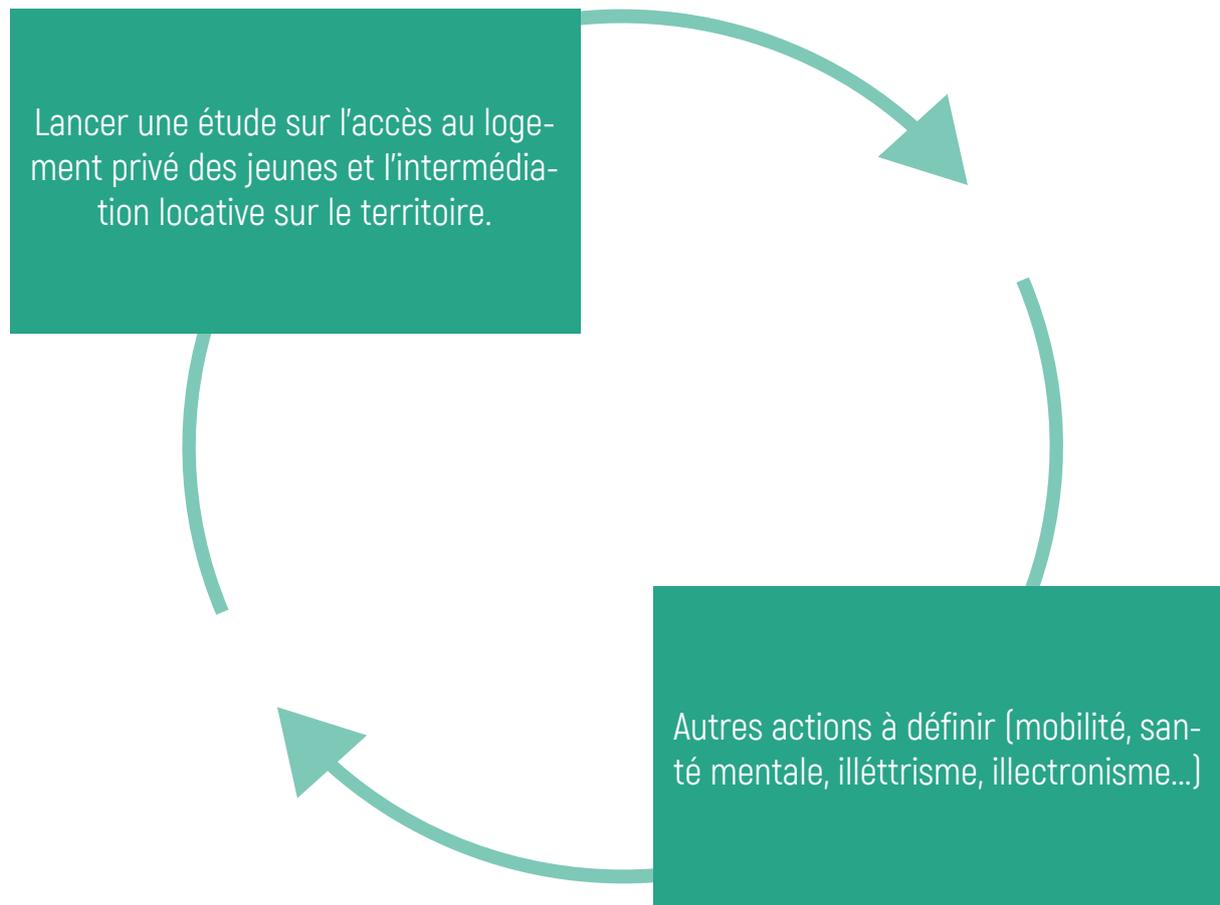
### Pilotage

- Direction à condition de disposer d'un chargé de mission dédié

### En 2028/29, nous aurons réussi si :

- Les jeunes utilisent ou créent les espaces d'expression
- Les groupes de jeunes se renouvellent régulièrement

Les freins périphériques désignent un champ large de difficultés qui empêchent les jeunes de trouver un emploi et plus largement une stabilité et une autonomie propice à leur épanouissement dans leur environnement de vie. De nombreuses actions sont déjà portées, sur la période du projet associatif, la Mission Locale se focalisera sur la question du logement.



### Enjeux

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

### Objectifs

- Éclairer le CA et la Direction sur la possibilité par la Mission Locale de porter un dispositif logement particulier (IML).
- Contribuer à alimenter le volet jeunesse du futur PLH

### Descriptif synthétique

- Mettre en place le protocole d'enquête
- Réaliser l'enquête
- Diffuser et exploiter les résultats de l'enquête

### Condition de réalisation du service

- Recrutement d'un stagiaire (Master 2)

### Compétences requises et moyens humains nécessaires :

- Stagiaire en sociologie (recruté Mars 2024)

### Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)

- Agences immobilières, associations d'aide au logement conventionnées IML

### Partenaires institutionnels

- Caux Seine Agglo, DEETS

### Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action

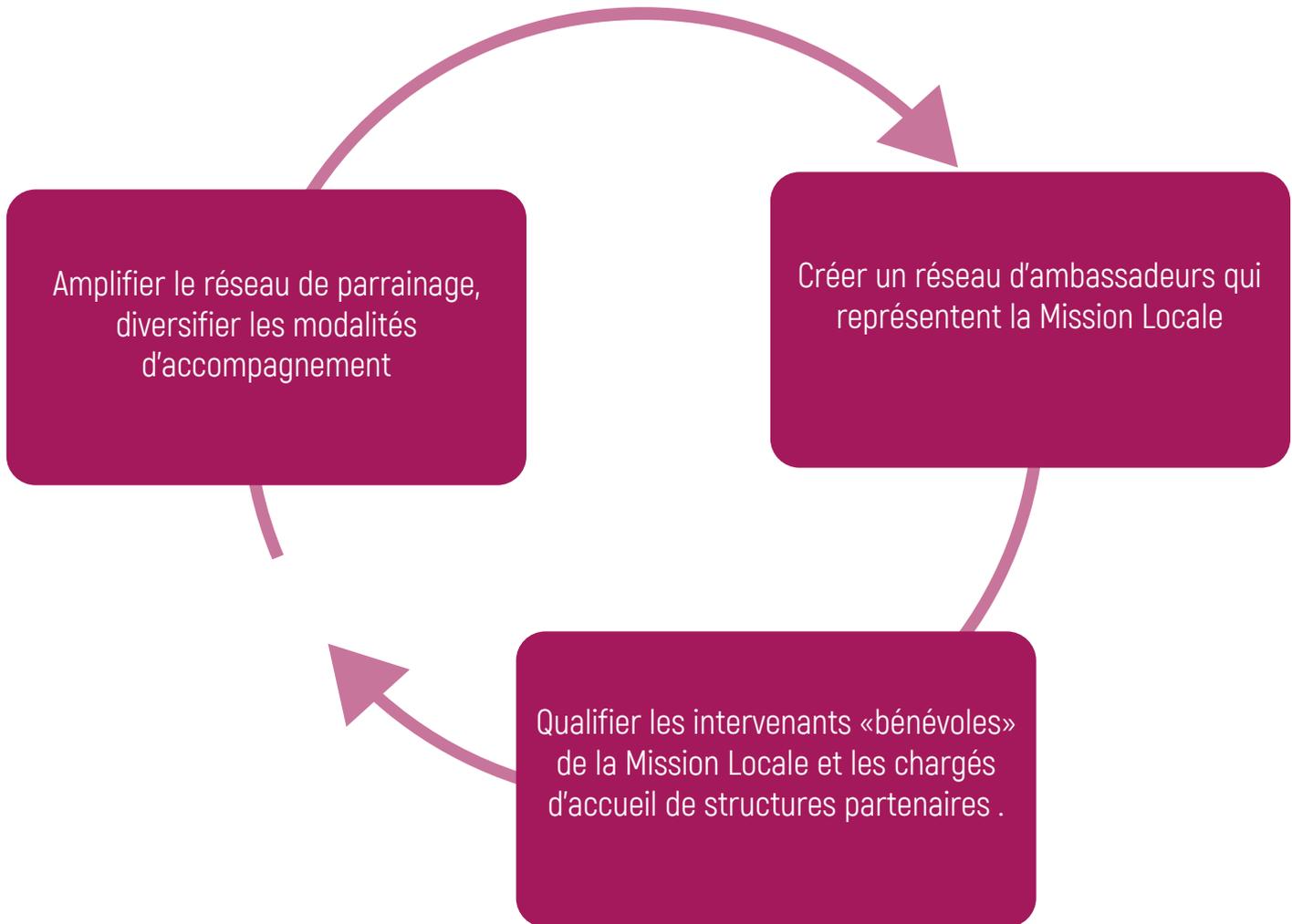
### Pilotage

- Direction
- 2024 pour l'étude, 2025 2026 pour la mise en œuvre d'éventuelles préconisations

### En 2028/29, nous aurons réussi si :

- L'étude permet d'alimenter la réflexion du Plan Local Habitat sur l'accès au logement des jeunes et d'être une aide à la décision pour la mise en place ou non de la mesure (Inter Médiation Locative)

La Mission Locale a la chance de pouvoir compter sur des bénévoles engagés dans la gouvernance de la Mission Locale, de différents horizons. Elle a également, de par ses missions, une capacité à attirer des bénévoles souhaitant s'investir dans l'insertion des jeunes (réseau de parrainage). Le plan d'action ci-dessous permet de donner à chaque personne souhaitant s'investir dans la Mission Locale, au-delà des instances de gouvernance, des opportunités qui pourront d'ailleurs être complétées sur le long terme.



**Enjeux**

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

**Descriptif synthétique**

- Créer une « lettre de mission/de créance » des ambassadeurs.
- Diffuser un appel à candidature auprès du CA, des jeunes, des différents partenaires
- Former et outiller un collectif d'ambassadeurs
- Proposer un temps d'immersion à la Mission Locale pour en comprendre le fonctionnement concret
- Construire avec les ambassadeurs une feuille de route semestrielle (personnes à rencontrer, messages à diffuser, modalités de présence à des forums, des événements territoriaux...).
- Animer 1 fois par semestre un temps d'échange / valorisation du travail des ambassadeurs.

**Compétences requises et moyens humains nécessaires :**

- Chargé de projet professionnel ou bénévole en charge de l'animation du réseau.
- Dans la phase de lancement : ingénierie pédagogique, production d'outils de communication (voir axe N°1)

**Partenaires institutionnels****Pilotage**

- Direction
- Responsable de secteur
- Bénévoles
- Stagiaire en Master 2

**Objectifs**

- Pouvoir s'appuyer sur les bénévoles de la Mission Locale pour la représenter, en expliquer la plus value, l'offre de service et contribuer à son rayonnement territorial.

**Condition de réalisation du service**

- Dans la phase de lancement : outillage du professionnel ou du bénévole responsable de l'action
- Une fois le réseau lancé : Réunion conviviale du réseau, avec néanmoins des objets de travail récurrents (partage d'expérience, point d'actualité, calage des activités des ambassadeurs sur la période à venir).

**Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)**

- Entreprises engagées dans le mécénat de compétences ou dans des démarches du même ordre.

**Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action**

- Ingénierie de formation, formation aux valeurs de la Mission Locale (voir fiches suivantes)
- Création de supports utiles aux ambassadeurs dans leurs missions de relais, de représentation...

**En 2028/29, nous aurons réussi si :**

- Le réseau est actif et permet à la Mission Locale d'être mieux connue, repérée, sollicitée, là où elle ne l'est pas encore (territoires, entreprises...).

### Enjeux

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

### Objectifs

- En plus du travail d'accompagnement des conseillers.ères, proposer à une partie des jeunes, des parrains/marraines en mesure de compléter le travail engagé avec les conseillers.ères (simulation d'entretiens, mise en relation avec des contacts en entreprise, transmission de savoirs, savoirs faire spécifiques...).

### Descriptif synthétique

- Le réseau existe déjà, il s'agit de le développer et d'améliorer son mode de fonctionnement
- En plus du parrainage classique (simulation d'entretien, guidance, échanges autour du projet...), Proposer un parrainage en entreprise pour certains jeunes. Le parrain/marraine a pour rôle d'accompagner le jeune dans ses premiers pas dans l'entreprise, d'être disponible pour faire des points, pour transmettre des savoirs, savoirs faire...
- Relancer des formations pour l'ensemble des parrains/marraines aux valeurs de la Mission Locale et des implications dans les modalités de parrainage (posture dans le dialogue, dans les retours fait aux jeunes, dans la transmission...).
- Proposer une période d'immersion (non obligatoire) des parrains/marraines dans la Mission Locale.
- Animer le réseau de parrainage (diffusion d'actualités, de propositions), animation d'une rencontre des parrains/marraines au moins une fois par an (échange d'expériences, Points d'actualité...)
- Créer un module de formation « passeport » préalable à l'intégration dans le réseau (valeurs de la Mission Locale, relation d'aides, lutte contre les discriminations)

### Condition de réalisation du service

- Formation et animation régulière du réseau
- Valorisation du travail réalisé
- Promotion régulière du parrainage pour palier les éventuels départs.

### Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)

- Entreprises dans le cadre du mécénat de compétences ou de démarches du même ordre.

### Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action

- Ingénierie de formation,
- Budget de formation pour les parrains / marraines

### Pilotage

- Direction et responsables de secteurs

### Compétences requises et moyens humains nécessaires :

- Chargé de projet professionnel ou bénévole en charge de l'animation du réseau ( le ou la même que pour les ambassadeurs).
- Dans la phase de lancement : ingénierie pédagogique, production d'outils de communication (voir axe N°1)
- Responsables de secteurs et conseillers

### Partenaires institutionnels

- EPCI : Politique de la Ville, pour les jeunes des QPV

### En 2028/29, nous aurons réussi si :

- Les formations d'intégration sont déployées et les parrains / marraines y participent
- Davantage de jeunes et des profils diversifiés sont parrainés

### Enjeux

- Repérer, Mobiliser
- Accueillir, Informer
- Orienter
- Accompagner sur le plan professionnel
- Accompagner sur le plan global, lever les freins
- Accompagner les entreprises dans leur recrutement

### Objectifs

- Outiller les bénévoles et agents d'accueil salariés par des partenaires pour une meilleure connaissance de la Mission Locale avant leur intégration.

### Descriptif synthétique

Créer et animer des formations courtes (1 journée) permettant aux bénévoles, aux agents d'accueil salariés par des partenaires et accueillant des publics de la Mission Locale :

- De connaître les valeurs de la Mission Locale et la manière dont elles s'incarnent dans le rapport aux jeunes.
- De connaître l'offre de service de la Mission Locale

### Condition de réalisation du service

- 1 à 2 sessions de formation par an

### Partenaires privés possibles (associations, entreprises...)

### Compétences requises et moyens humains nécessaires :

- Bonne connaissance des valeurs de la Mission Locale.
- Maîtrise des cadres d'intervention de la Mission Locale

### Pré-requis / investissement nécessaire au lancement de l'action

- Inscrire l'obligation de formation dans les convention de partenariats (accueil)
- Inscrire l'obligation de formation dans la charte / le contrat bénévolat de la Mission Locale pour les parrains / marraines et les ambassadeurs / ambassadrices.

### Partenaires institutionnels

- ARML

### Pilotage

- Démarrage 2025-26, puis annuellement au fil de l'eau (au moins 1 session de formation / an).

### En 2028/29, nous aurons réussi si :

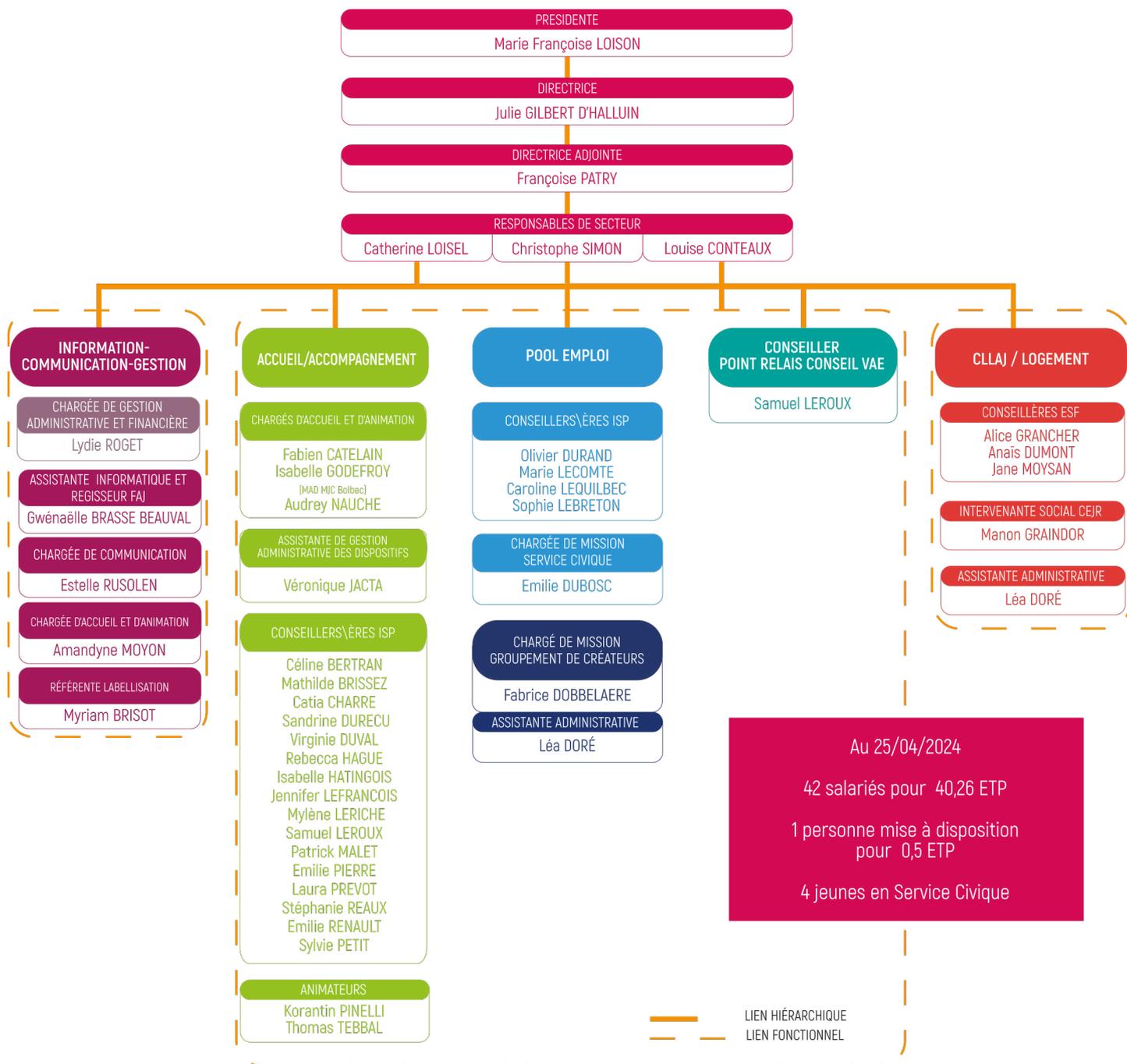
- 90 % des parrains / marraines actifs ont été formés
- 90% des agents d'accueil actifs ont été formés

# **ANNEXES**

**ANNEXE 1 : Organigramme**

**Annexe 2 : Glossaire**

# ORGANIGRAMME



# GLOSSAIRE

ALT	Allocation Logement Temporaire
ARML	Association Régionale des Missions Locales
CA	Conseil d'Administration
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CEP	Conseil en Evolution Professionnelle
CESF	Conseillers\ères en Economie Sociale et Familiale
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CISP	Conseiller en Insertion Sociale & Professionnelle
CLLAJ	Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
EPCI	Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
ETP	Equivalent Temps Plein
FSE	Fonds Social Européen
GEIQ	Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification
IAE	Insertion par l'Activité Economique
MDC	Maison Des Compétences
MFS	Maison France Service
MJC	Maisons des Jeunes et de la Culture
ML	Mission Locale
PAIO	Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation
PASS	Parcours d'Accès Spécifique Santé
PEC	Parcours Emploi Compétences
PMSMP	Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel
PRC VAE	Point Relais Conseil / Validation des Acquis de l'Expérience
PAQUE	Préparation Active à la Qualification et à l'Emploi
PSAD	Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs
RA	Résidence Autonomie
SC	Service Civique
SIJ	Service Information Jeunesse
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
TRACE	Trajet d'Accès à l'Emploi
UNML	Union Nationale des Missions Locales
UTAS	Unité Territoriale d'Action Sociale